

Republique Democratique Du Congo
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
UNIVERSITE LIBRE DE GRAND LACS

ULGL-BUKAVU



FACULTÉ DE SCIENCES ECONOMIQUES DE GESTION

***PERCEPTION ET ATTITUDE DES PETITS
COMMERCANTS FACE AUX SERVICES FISCAUX.
Cas du grand marché de KADUTU***

Présenté par MILIMBA BAMPA Chance

*Mémoire présenté en guise de
l'obtention du diplôme de Licence en
sciences économiques de gestion.*

Dirigé par Prof. OLIVIER OMBENI

Encadré par BAKILONGO MWELWA Felix

ANNEE ACADEMIQUE : 2021-2022

On dédie ce modeste travail de fin d'étude :

*A nos parents **BAMPA BWAMI Jean** et **MIZEGELE Thérèse**, pour tous leurs sacrifices, amour, tendresse, soutien et leurs prières tout au long de nos études ;*

A nos chères sœurs pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral ;

A nos chers frères pour leur appui et leur encouragement ;

Et à nos amis qui n'ont pas cessés de nous encourager.

*Je voudrais d'abord témoigner ma profonde reconnaissance à mes parents **BAMPA BWAMI Jean** et **MIZEGELE Thérèse** qui m'ont soutenu tout au long de mon cursus scolaire et m'ont permis de me rendre où je suis maintenant. En pensant à eux, je pense aussi à mon frère **SIMEON** et mes sœurs **ALBERTINE, COLLETE** et **SPECIAUSE** qui m'ont apporté tout leur soutien.*

*Je tiens à remercier de façon particulière mon directeur de recherche le professeur **OLIVIER OMBENI** et mon encadreur **BAKILONGO MWELWA Felix** d'avoir cru en moi et d'avoir mis à ma disposition de formidables conditions de travail.*

Nous sommes sincèrement reconnaissants envers nos autorités académiques et leur corps professionnel de l'ULGL, On remercie également tous les enseignants pour leurs conseils, qui nous ont été très précieux pour structurer notre travail, aussi pour le temps qu'ils nous ont consacré.

*Je remercie aussi mes amis et connaissance y compris; **SALIMA NDJULU** Clarisse, **JUNIOR SALEH**, **NDOKO MBUNI Jean-Claude**, **MAJALIWA MASUDI**, **BADULE IRAGI Joël**, **KATAWANJA BANI**, **KAHEMBE KATAWANJA Adolph**, **BYEKA KASEME Helene**, **CHIBIKA Innocent**, **MANGAZA WAMUKIKA Collette**.*

*Enfin, on adresse nos plus sincères remerciements à toute ma famille qui ont contribué de près ou de loin à réaliser ce travail, en particulier la famille **BAMPA** partout dans le monde qui ont été toujours à mes côtés.*

<i>ACP</i>	<i>: Agence congolaise de presse</i>
<i>AIC</i>	<i>: Association internationale de charité</i>
<i>AUDCG</i>	<i>: Acte uniforme relatif au droit commercial général</i>
<i>CCA</i>	<i>: Compagnie commerciale aérien</i>
<i>INS</i>	<i>: Institut national de sécurité</i>
<i>IPMEA</i>	<i>: Industrie, de petit et moyen entreprise et artisans</i>
<i>IS</i>	<i>: Impôt sur les sociétés</i>
<i>KMO</i>	<i>: Kaiser-meyer-olkim</i>
<i>LR</i>	<i>: Lloyd's registre-classification, traising and advisory services</i>
<i>MSA</i>	<i>: Measure of sampling adequaly</i>
<i>OCDE</i>	<i>: Organisation de coopération et de développement économique</i>
<i>PIB</i>	<i>: Produit intérieure brute</i>
<i>PME</i>	<i>: Petite et moyen entreprise</i>
<i>RB</i>	<i>: Taux de rendement avant l'impôt d'un investissement marginal</i>
<i>RDC</i>	<i>: République démocratique du Congo</i>
<i>RI</i>	<i>: Taux de rendement réel de cet investissement</i>
<i>RIS</i>	<i>: Revenu d'insertion sociale</i>
<i>R^x</i>	<i>: Montant maximale de recette</i>
<i>SC</i>	<i>: Service-complète</i>
<i>SNCC</i>	<i>: Société national de chemin de fer au Congo</i>
<i>TIS</i>	<i>: The translating and interpreting service</i>
<i>TVA</i>	<i>: Taxe sur la valeur ajoutée</i>
<i>T^x</i>	<i>: Taux qui maximise l'impôt</i>
<i>ULGL</i>	<i>: Université libre des grands lacs</i>

Tableau 1: Les quartiers et leurs superficies dans la commune de KADUTU	31
Tableau 2: Répartition des marchés dans la commune de Kadutu	31
Tableau 3: Principale rivière et leurs affluents	33
Tableau 4: Récapitulation de recensement démographique de la population de la commune de Kadutu pour le premier trimestre 2011 dans la ville de Bukavu.....	33
Tableau 5: les PME de la ville de Bukavu selon leurs secteurs d'activités	35
Tableau 6: âge de la PME	41
Tableau 7: Structure du capital.....	42
Tableau 8: Age du dirigeant	42
Tableau 9: sexe du dirigeant.....	43
Tableau 10: Etat civil du dirigeant.....	43
Tableau 11: niveau d'étude du dirigeant	44
Tableau 12: Indice KMO et test de Bartlett.....	44
Tableau 13: Valeur propre et pourcentage de variance expliquée de composantes significatives	46
Tableau 14: structure factorielle avec items et composantes après rotation.....	47
Tableau 15: fiabilité de l'échelle	47
Tableau 16: Statistiques d'échelle	48
Tableau 17: résultat de la première régression	49
Tableau 18: résultat de la dernière régression	50

Liste des graphiques

Figure 1: La courbe de Laffer.....	23
Figure 2: Le modèle LOGIT ou un modèle PROBIT	39

0. INTRODUCTION

0.1. Problématique

En raison de la précarité des conditions de vie et du chômage qui sévit en RD Congo, nombreux congolais vivent grâce à l'exercice du petit commerce. Malheureusement, ils font face à une rude concurrence des étrangers de plus en plus nombreux à exercer dans ce secteur et des exigences fiscales très élevées.

La constitution de la République Démocratique du Congo dans son article 35 garantit la liberté de commerce et de l'industrie : « l'Etat garantit le droit à l'initiative privée tant aux nationaux qu'aux étrangers. Il encourage l'exercice du petit commerce, de l'art et de l'artisanat par les Congolais et veille à la protection et à la promotion de l'expertise et des compétences nationales. La loi fixe les modalités d'exercice de ce droit »¹

Le principe de liberté du commerce et de l'industrie consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, droit pour chacun de choisir librement son activité professionnelle, de créer ou d'exercer son activité commerciale. Cette liberté regroupe trois domaines, notamment : la liberté d'entreprendre (l'entrepreneur est autorisé à faire le commerce qu'il souhaite et à s'établir où il veut), la liberté d'exploitation (l'entrepreneur décide seul des moyens à employer pour assurer le succès de son activité, à condition que ce soit licite) et la liberté de concurrence (l'entrepreneur a le droit de faire concurrence aux autres et de leur prendre leur clientèle par des moyens licites)².

Le commerce est la circulation d'un bien de la production à la consommation. C'est lui qui fait ce travail comme profession s'appelle commerçant. Pour l'Article 3 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général (AUDCG) un commerçant est celui qui pose un acte de commerce c'est-à-dire l'acte par lequel une personne s'entretient dans la circulation des biens qu'elle produit ou achète ou par lequel elle fournit des prestations de services avec l'intention d'en tirer un profit pécuniaire ; ou encore un commerçant est une personne physique exerçant les actes de commerce à titre de profession.³

¹ CT Jean-Paul Mushagalusa, « *syllabus de Droit Economique* », inédit, LILMD, UCB, 2022-2023, p101

² CT Jean-Paul Mushagalusa, *Idem*

³ Prof Lwango Mirindi, « *séminaire sur la Déontologie des Affaires* », inédit, Ecole Doctorale, UNIC-Kinshasa, 2021-2022

Cependant, la liberté du commerce et de l'industrie comme droit pour chacun de choisir librement son activité de créer et de gérer des entreprises économiques est garantie aux nationaux qu'aux étrangers.

Mais l'activité commerciale et industrielle étant libre, cela ne suppose pas que tout le monde peut exercer les dites activités, au point que cette activité n'a rien d'absolu si ce n'est par principe à tel enseigne que les lois et règlements du pays qui ont reçu du pays de la constitution la charge de fixer les modalités pratiques de l'exercice de cette liberté.

En outre, plusieurs personnes qui exercent le petit commerce à Kinshasa et à l'intérieur du pays font face à plusieurs difficultés. Outre les tracasseries fiscales, certains se plaignent également du non accompagnement de l'Etat quant à la construction du marché pour permettre ces petits commerçants d'exercer leur commerce dans des bonnes conditions, pas des politiques gouvernementales d'encouragement et de promotion du petit commerce pour aider les petits commerçants à accroître leurs activités, des difficultés pour eux d'obtenir des crédits auprès des banques, plusieurs grossistes vendent aussi des produits en détails. Tout ceci affecte de plus en plus considérablement les activités des petits commerçants. D'autres se demandent à quoi servent les taxes et impôts qu'ils payent régulièrement, journalièrement, hebdomadairement, mensuellement et annuellement sans pour autant voir le fruit.

Ensuite, il n'y a pas des heures fixes pour l'exercice du petit commerce en RD Congo, souvent les petits commerçants peuvent commencer le travail à 7 heures du matin pour finir à n'importe quelle heure.

Toutes ces réalités montrent noir sur blanc que le secteur du petit commerce en RD Congo est en parfait déséquilibre, un chantier inachevé qui reste aux désavantages des nationaux qui l'exerce dans la Ville de Bukavu et ceux d'ailleurs. Cette situation décourage la plupart des congolais et qui, en suite décident de ne plus exercer le petit commerce.

Signalons en même temps, quelques nationaux courageux qui décident d'exercer le petit commerce sont heurtés à une forte concurrence poussant beaucoup parmi eux de disparaître, d'autres qui essaient de résister à la dite concurrence préfèrent se réfugier dans l'informel, ce qui n'est pas bénéfique et avantageux ni pour l'Etat congolais ni pour ces commerçants⁴.

⁴ Dieudonné BIFUMANU NSOMPI, *la spiritualité de l'impôt*, CADICEC, Octobre 2009, P 47-48

Il sied de signaler que l'exercice de petit commerce dans la ville de Bukavu se fait à deux niveaux : le petit commerce transfrontalier (c'est-à-dire les petits commerçant traversent la frontière pour aller acheter leurs produits au Rwanda pour venir vendre à Bukavu) et le petit commerce interne (c'est-à-dire les petits commerçant qui s'approvisionnent aux alentours de la ville de Bukavu : Goma, Uvira, Kabare, Mwenga,... pour venir vendre à Buakvu).

En effet, dans le but d'accroître les recettes publiques, financer le budget de l'Etat et favoriser l'investissement, l'administration fiscale veille à une répartition équitable de la charge de l'impôt sur l'ensemble des contribuables en sanctionnant les comportement frauduleux, encourager le civisme fiscal et sauvegarder les intérêts du trésor publique en permettant le recouvrement rapide de l'impôt éludé⁵.

Ainsi, la pensée d'Adam SMITH⁶ estime que le système fiscal doit être juste, simple, commode et peu coûteux et que ces quatre qualités d'un bon système fiscal doivent être interdépendantes. La fiscalité est l'un des facteurs déterminants de la croissance économique et par conséquent peut faciliter particulièrement le commerce. Si l'activité productive augmente, les recettes fiscales suivent de manière significative ; par contre, la stagnation de la croissance pousse vers la recherche des recettes exceptionnelles (comme la privatisation) ou l'augmentation de la pression fiscale. Ainsi, les activités commerciales tiennent allure verticale sur base du taux de fiscalité mis en place par les services compétents. Le système fiscal joue un rôle important dans la vie économique des petits commerçants de la ville de Bukavu en ce sens que l'augmentation du taux d'impôt impact négativement sur les activités commerciales.

Mais alors, il est vrai que sur 100% des personnes exerçant le petit commerce à Bukavu tout comme dans d'autres villes du pays, 80% œuvrent dans l'informel et 20% dans le formel.

De même, pour ceux qui œuvrent dans le formel, la répartition de leurs contributions qui constituent les recettes fiscales provinciales ou nationales se présente de la manière suivante⁷ :

- 10% entrent dans la caisse de l'Etat (Trésor Public) ;
- 0,5% constitue la rémunération illicite des agents collecteurs ;
- 0,5% représente l'entretien du clientélisme par les contribuables ;

⁵ [Http://Contrôle-fiscal/](http://Contrôle-fiscal/) 2^{ème} Commission, mercredi, 20 mars 2016 à 18h

⁶ Adam SMITH, *Encyclopédie général*, 2000, p.18

⁷ Dieudonné BIFUMANU NSOMPI, *les réformes fiscales en RD Congo : la remise en question*, presse de l'Université Libre de Luozi, 2006, P 85-86

- 89% restent entre les mains de contribuables. Il s'agit donc d'une privatisation des recettes de l'Etat qui ne dit pas son nom.

Les petits commerçants du grand marché de Kadutu se lamentent régulièrement des taxes et impôts que parfois la Mairie, la commune, les structures du marché leurs demandent entre autre : la patente, étalage, salongo, collecte du marché, dépôt, taxe d'enlèvement des immondices, taxe volontaire, taxe d'assainissement, etc.

Toutes ces réalités font à ce que les petits commerçants du grand marché de Kadutu aient des attitudes et perceptions différentes sur le service de fisc, voilà pourquoi nous avons jugé bon et important de porter notre curiosité scientifique sur ce présent sujet : *« Perception et attitudes des petits commerçants de grand marché de Kadutu face au service de fisc : quelle thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la ville de Bukavu ? »*.

Vu cet état de chose, les problèmes posés dans cette étude consistent à savoir :

- Comment sont-elles les attitudes et perception des vendeurs petits commerçants de grand marché de Kadutu face aux agents du fisc ?
- Quelle thérapie à donner pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la ville de Bukavu en général et dans le marché de Kadutu en particulier ?

0.2. Hypothèses

L'hypothèse de travail est une proposition de réponses à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits observés⁸ et dont la confirmation, l'infirmité ou la nuance va dépendre des résultats de l'enquête.

Ainsi, nos hypothèses se formulent de la manière suivante :

- L'attitude et perception de petits commerçants du grand marché de Kadutu seraient négative et contre les agents du fisc. En ce sens qu'ils considéraient ces derniers comme étant des voleurs et entraînent de les tracasser dans le but de s'enrichir illicitement.
- L'accompagnement du gouvernement avec : la construction du marché, l'assainissement du marché, le soutien financier aux petits commerçants pour accroître leurs activités commerciales, l'amélioration des conditions de travail, etc. seraient la vraie thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la Ville de Bukavu en général et dans le Gand marché de Kadutu en particulier.

0.3. Objectifs du travail

0.3.1. Objectif global

⁸ R Pinto et M. Grawtz, cité par Bakenga SHAFALI, cours d'IRS, G1 éco, UOB, 2013-2014, inédit P29

La présente étude vise globalement à informer les autorités fiscales sur l'attitude et perception qu'ont les petits commerçants de marché de Kadutu face à leurs agents percepteurs des taxes et impôts afin que ces autorités fiscales soient interpellées et arrivent à changer leur mode de gestion qui reste calamiteuse et déplaît les petits commerçants.

0.3.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, cette recherche vise à atteindre les objectifs suivants :

- Evaluer l'influence de la pression fiscale sur les activités commerciales des petits commerçants ;
- Donner et expliquer les raisons de l'attitude et perception qu'ont les petits commerçants de marché de Kadutu face aux agents percepteurs de taxes et impôts dans le dit marché ;
- Donner une thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la ville de Bukavu en général et dans le marché de Kadutu en particulier ;
- S'informer du mécanisme de recouvrement des taxes et impôts au sein du marché de Kadutu ;
- Enumérer les taxes et impôts demandés par les autorités fiscales aux petits commerçants du marché de Kadutu.

0.4. Choix et intérêt du sujet

Etant donné que le choix d'un sujet est l'ensemble des mobiles qui justifient sa motivation, le choix de ce sujet provient d'une observation profonde de la polémique qui existe entre les petits commerçants et les agents percepteurs des taxes et impôts qui sont de temps en temps qualifiés par les petits commerçants comme des voleurs. Parfois il se passe des disputes et échange des insultes qui conduisent souvent aux querelles, combat, etc. Tous ces faits nous ont poussés à mener notre recherche scientifique dans ce domaine afin de chercher donner une solution durable à cette situation horrible qui n'honore pas l'image de notre fisc.

Quant à ce qui est de l'intérêt du sujet, il traduit le seuil d'importance et d'utilité que revêt ce sujet à la fois pour la science, pour la société et pour notre modeste personne. Il se dégage :

- **Sur le plan scientifique** : Ce travail pourra constituer une lumière à d'autres chercheurs soucieux d'aborder ses études dans ce même domaine, ils auront grandement intérêt à se ressourcer sur ce présent travail.

- **Sur le plan social** : éclairer l'opinion publique et fiscale sur les conséquences de la mauvaise attitude et perception des petits commerçants face aux agents percepteurs des taxes et impôts au grand marché de Kadutu.
- **Sur le plan individuel** : Ce travail nous aide à approfondir nos connaissances en matières fiscales et commerciales.

0.5. Méthodologie de recherche

La méthodologie de notre travail comporte les méthodes et les techniques

a) Les méthodes

D'une façon très simple, la méthode est un ensemble des démarches raisonnées et suivies pour parvenir à un but⁹. Nous avons fait recours à des méthodes suivantes :

- **Méthode descriptive** : elle nous a permis de décrire notre milieu d'étude sous divers aspects.
- **Méthode statistique** : elle nous a permis de quantifier et chiffrer, présenter et interpréter les résultats de la recherche. Elle nous a permis de présenter les données sous forme des tableaux et de déterminer l'échantillon.
- **Méthode analytique** : elle nous a permis d'analyser systématiquement toutes les informations ainsi que les données récoltées liées au phénomène d'étude.
- **Méthode économétrique** : elle nous a permis de constituer notre modèle économétrique que nous allons se servir pour l'analyse des données de cette étude.

b) Les techniques

Nous avons défini la technique comme tout moyen permettant au chercheur d'acquérir et de traiter les données dont il a besoin pour comprendre ou expliquer un phénomène¹⁰.

Nous avons fait recours aux techniques suivantes :

- **La technique documentaire** : elle consiste à consulter différents documents afin de collecter les données utiles à l'analyse. Nous avons consulté les ouvrages, les revues, les brochures, archives, les documents inédits, les rapports, mémoires, thèses, articles, etc.
- **L'enquête par questionnaire** : Cette technique consiste à établir un questionnaire c'est-à-dire une série des questions logiquement hiérarchisées et indirecte à partir duquel le chercheur lit les questions, l'enquêté y réponds et le chercheur écrit les réponses sur autorisation de l'enquêté. Cette technique nous a permis d'interroger les petits

⁹ Prof Jean dédié Mangambu, « séminaire de la méthodologie de recherche », inédit, Ecole doctorale, unic-kinshasa, 2022, P16.

¹⁰ Prof Jean dédié Mangambu, idem

commerçants, les agents percepteurs des taxes et impôts au marché de Kadutu ainsi que les dirigeants du marché.

- **La technique d'observation** : ici il est question de l'observation directe qui a consisté à faire l'observation du milieu et des faits faisant parties de la société caractérisée par le phénomène sous étude. Donc le chercheur est présent aux faits qu'il relate. Elle nous a permis d'avoir l'authenticité des informations sur le phénomène sous étude.
- **La technique d'échantillonnage** : elle nous a permis de constituer la taille de l'échantillon de notre travail.

0.6. Délimitation du travail

Limiter son sujet, c'est déterminer ce que l'on veut étudier en tenant compte du temps et de l'espace. Cet aspect scientifique nous ramène à circonscrire notre sujet sur le plan spatial et temporel.

Cette recherche s'effectue en RDC en général, particulièrement dans la province du Sud-Kivu et spécifiquement dans la ville de Bukavu au grand marché de Kadutu. En ce sens que c'est le plus grand marché de la Ville de Bukavu et c'est par là que nous avons trouvé accès facile aux données de notre recherche.

Du point de vue temporel, notre recherche va de 2019 jusqu'en Juin 2022. C'est dans ces années que nous n'avons pas vu quelques améliorations en termes de construction du marché, d'assainissement, et de conditions de travail pour les petits commerçants.

0.7. Difficultés rencontrées

Tout chercheur ne peut se prétendre finir à mener sa recherche sans faire face à quelques difficultés qu'il est appelé à les surmonter. Ainsi, les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés sont de plusieurs ordres dont : difficulté financière, refus par certains enquêteurs de nous livrer les informations, combiner les cours et faire les recherches en même temps, etc. mais grâce à notre courage, détermination et collaboration, nous sommes parvenus à surmonter toutes ces difficultés.

0.8. Subdivision du travail

Subdiviser son travail c'est ressortir les différents points qui le constituent. Ainsi excepté l'introduction et la conclusion, notre travail est subdivisé en trois chapitres :

Le premier chapitre porte sur la revue de la littérature. Le deuxième chapitre Présente le milieu d'étude et le cadre méthodologique. Le troisième chapitre aborde la présentation, interprétation et discussion des résultats.

Chapitre premier : REVUE DE LA LITTERATURE

Deux sections principales composent ce chapitre pour mieux comprendre et aborder notre sujet d'étude : la première est consacrée à la revue théorique sur laquelle nous allons présenter la définition des concepts clés et donner quelques théories cadrant avec le sujet ; la deuxième porte sur la revue de la littérature empirique dans laquelle nous présenterons les résultats des travaux de nos prédécesseurs.

Section 1. LA REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE

I.1. Définitions des concepts de bases

Dans un travail scientifique, il est impérieux de définir les mots clés afférent au sujet afin de faciliter sa compréhension et d'éclairer sur son orientation. Ainsi, ce point éclaire quelques concepts clés de notre sujet entre autres :

1. La pression fiscale

Selon Marouan, la pression fiscale définit l'importance relative d'un impôt ou d'un groupe d'impôt (ou des prélèvements obligatoires, telles les cotisations d'assurances sociales sur les salaires) dans l'économie nationale¹¹.

La pression fiscale reflète le cout de fonctionnement de l'Etat à la charge de ses citoyens, particuliers et entreprises¹².

Selon OCDE, la pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines¹³

1.1. Brève généralité sur la pression fiscale

La pression fiscale concerne les grandeurs macroéconomiques. Ces " mesures " permettent des comparaisons globales, internationales, sur l'emprise de la fiscalité dans l'économie. Il faut distinguer la " pression fiscale " de la " charge fiscale ", qui exprime la même idée, mais par contribuable (niveau microéconomique).

¹¹ Marouan RADOUI, la pression fiscale : quels impacts sur les entreprises marocaines cas des entreprises de la région de souss Massa Draca au Maroc, mémoire en sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir, 2008

¹² <https://www.boursedescredits.com>

¹³ OCDE (2019), recettes fiscales (indicateur) doi : 10.1787/2907dcbf-fr

Plus la pression fiscale globale n'est lourde, plus la probabilité est forte que l'impôt découragera inutilement l'activité économique privée, l'épargne et l'investissement et y induira des distorsions. Limitation de la taille de l'Etat, maintien des impôts à un niveau relativement bas.

Les opinions divergent quant à leur importance relative. Les opinions diffèrent également sur l'importance relative que devraient avoir, en raison des effets défavorables sur le secteur privé de l'économie, la charge fiscale globale et la structure du système fiscale, c'est à dire le choix des impôts levés et les taux et définitions appliqués. Il existe probablement un consensus très large sur l'idée que, plus la pression fiscale globale est lourde, plus il importe que la conception du système fiscal en limite les effets inévitables défavorables

1.2. Indicateurs de la pression fiscale ¹⁴

Ces indicateurs nous permettent de mesurer la pression fiscale au sein d'une entreprise, ou nation. Les débats sur la fiscalité s'appuient bien souvent sur une appréciation et un chiffrage du poids de l'impôt dans l'économie. Les éléments comparatifs de la pression fiscale ne permettent pas de se faire une idée exacte de la pression fiscale : le taux de l'impôt n'est pas un indicateur suffisant car il faut prendre en compte les modalités de détermination de la base imposable et la comparaison des bases est délicate car toute conclusion dépend du poids attaché à chacun des paramètres. Ces difficultés plaident pour l'utilisation d'indicateurs synthétiques.

Ceux qui sont examinés ci-après sont de trois ordres :

- Les indicateurs macro-économiques, dérivés des comptes nationaux,
- Les indicateurs basés sur des données comptables,
- Les indicateurs micro-économiques de taxation effective (coût fiscal).

a) Les indicateurs macro-économiques, dérivés des comptes nationaux

L'indicateur le plus évident semble être le taux nominal d'imposition, c'est-à-dire le taux d'imposition légalement fixé. Si cette grandeur a une forte signification en termes de signal pour les agents économiques, le taux effectif d'imposition est en général plus faible que le taux nominal, du fait de la réduction de la base d'imposition par des dispositions spécifiques de la législation fiscale (exonérations, abattements, etc.).

b) Les indicateurs basés sur des données comptables

¹⁴ David Ricardo, principes de l'économie politique de l'impôt, Montparnasse, 1978

Un autre indicateur « intuitif » des charges fiscales est le taux de prélèvement obligatoire. Il est déterminé par le ratio $\frac{\text{impôts}}{\text{PIB}} \times 100$

Malheureusement, ce taux est difficilement interprétable, car le rapport entre prélèvements obligatoires et PIB n'est pas immédiat. Prenons par exemple le cas des sociétés et de l'impôt sur les bénéfices (IS). Le rapport du montant des impôts sur les bénéfices sur celui du PIB, lu directement, occulte les mécanismes importants qui jouent dans sa détermination. On note RIS les recettes fiscales perçues au titre de cet impôt, et TIS le taux effectif de l'IS:

$$\text{RIS/PIB} = \text{TIS} * \text{IS/PIB}$$

Le premier terme de ce produit dépend du taux nominal de l'impôt sur les sociétés, de son assiette et de l'efficacité de sa mise en œuvre. Le second terme dépend de la part des bénéfices dans la valeur ajoutée de l'économie considérée. Ainsi, à politique économique constante, une variation du rapport RIS/PIB reflètera non pas un phénomène fiscal, mais plutôt un changement dans les caractéristiques structurelles de l'économie considérée.

Signalons que ce taux varie d'un pays à l'autre. Les différences tiennent pour partie aux périmètres contrastés des administrations publiques.

En effet, certains pays décident de faire appel au secteur marchand pour assurer la production de biens et services sociaux, alors que d'autres préfèrent recourir à des administrations publiques. Le recours au secteur privé ne signifie pas forcément que les contributions à ce système ne sont pas obligatoires. Ces systèmes sont privés car il y a concurrence entre les différents fournisseurs (de santé, de retraite, d'assurance chômage, etc.) mais l'adhésion à un de ces fournisseurs peut être obligatoire. Le terme de « prélèvement obligatoire » signifie en fait « prélèvement obligatoire public ». Une privatisation des systèmes de santé et de retraite abaisserait le taux de prélèvements obligatoires (« publics »).

L'idée de l'approche par les taux moyens d'imposition est de prendre en compte les impôts effectivement versés, tout en les rapportant à une base d'imposition réduite censée approcher l'assiette réelle de l'impôt. Pour calculer le taux moyen d'imposition d'un agent économique particulier, on divise l'ensemble des prélèvements obligatoires dont il doit s'acquitter par un indicateur de son revenu (dans le cas d'un ménage), ou de son bénéfice financier ajusté (dans le cadre d'une société).

Cet indicateur est essentiellement utilisé pour évaluer le poids de la fiscalité sur les sociétés. Toutefois, sa mesure est rarement satisfaisante.

En effet, pour évaluer correctement ce que l'on souhaite mesurer avec cet indicateur, il faudrait disposer de données comptables micro-économiques, difficiles à obtenir et à homogénéiser entre les différents pays.

c) Les indicateurs micro-économiques de taxation effective (coin fiscal).

Un dernier type d'approche, plus abstrait, est celui qui s'appuie sur les taux marginaux effectifs d'imposition. Cet indicateur a pour but de mesurer la distorsion occasionnée par le système fiscal sur le rendement d'un investissement marginal.

On peut l'écrire :
$$\frac{RB-RI}{RB}$$

Avec : RB est le taux de rendement avant impôt d'un investissement marginal (net de l'amortissement), et RI le taux de rendement réel de cet investissement, une fois prises en compte les modifications introduites par le système fiscal. Le numérateur de cette fraction est parfois appelé le coin fiscal.

Notons que les distorsions introduites par le système fiscal sont multiples, et peuvent aller dans différentes directions. En effet, si elles incluent l'imposition sur les bénéfices marginaux générés par l'investissement, elles tiennent aussi compte des effets de la fiscalité sur les coûts de financement de l'investissement, en particulier à travers la déductibilité fiscale des intérêts versés, ou la soustraction du taux d'inflation prévu. Le coin fiscal permet une analyse de l'effet de la politique fiscale sur l'investissement. Si le coin est positif, la fiscalité est désincitative. S'il est négatif, elle est incitative.

Sa mesure nécessite en effet l'agrégation de rendements d'investissements hétérogènes, tant par le type d'actifs mis en jeu (machines, bâtiments, etc.), que par le type de financements (capitaux empruntés, émission d'actions, etc.), et que par le type d'épargnants (particuliers, sociétés mères, etc.). Dans la mesure où cette agrégation repose sur une batterie d'hypothèses qui ne sont en général pas satisfaites, l'utilisation des taux marginaux effectifs d'imposition paraît risquée, en particulier dans le cadre de comparaisons internationales.

Ce tour d'horizon montre donc que le choix d'un indicateur permettant d'avoir des informations concrètes sur le poids de la fiscalité sur une économie se heurte à la nécessité d'un arbitrage entre facilité de mesure et rigueur théorique dans la construction. Il ne s'agit pas pour autant

mettre au rebus ces différents indicateurs, mais de prendre conscience de leurs limites : c'est une condition nécessaire à leur utilisation responsable. Paradoxalement dans la logique de ce sujet, ces indicateurs constituent la base même de l'impact de la pression fiscale sur les activités commerciales des PME de Bukavu. Tenir compte de ces indicateurs c'est cherché même à trouver solution à des contraintes qu'ils engendrent.

Au-delà de toutes controverses ou divergences de vue la pression fiscale correspond pour nous au montant total des recettes fiscales recouvrées, exprimé en pourcentage du PIB.

2. L'impôt :

Selon Gaston Jèze l'impôt est un prélèvement pécuniaire requis des particuliers par voie d'autorité suivant des règles légales à titre définitif et sans contrepartie déterminée en vue de la couverture des charges publiques¹⁵. LORT Van Der LINDEN, estime que l'impôt est toute contribution aux ressources publiques, indépendant d'un quelconque service particulier presté par le pouvoir public.

Louis XV définit l'impôt comme un prélèvement (pécuniaire) obligatoire sur les ressources des personnes physiques ou morales, servant à couvrir les dépenses de l'Etat ou des collectivités locales¹⁶. Disons aussi que l'impôt est un prélèvement sur le revenu des agents économiques sans contrepartie en vue de la couverture de la dépense publique.

2.1. La théorie des impôts

A. Les caractéristiques de l'impôt¹⁷ :

- L'impôt est un prélèvement pécuniaire : payable en argent, par chèque et par obligation cautionnée. Actuellement et vu l'économie dualiste dans quelques pays africains, l'impôt est payable en nature.
- L'impôt est un prélèvement autoritaire : Il n'a pas de bases volontaires ou contractuelles, car il est prélevé par des actes de loi et par des institutions qui monopolisent la puissance.
- L'impôt est un prélèvement qui répond à règles légales : L'impôt ne peut être prélevé que sur dispositions légales.

¹⁵ Gaston jèze, cité par CT Joel NJANGALA, cours de fiscalité d'entreprise, éco, UOB, 2018

¹⁶ Louis XV, on taxe tout, hprmis l'air que l'on respire, l'impôt des portes et fenestres, BAINVILLE, Hist.1924, p.290

¹⁷ www.scholar.google.com, consulté à 21h25

- L'impôt est un prélèvement sans contrepartie : Il y a absence totale de toute notion de contrepartie directe en matière d'impôt. C'est précisément ce qui différencie l'impôt des autres prélèvements tels que la taxe et les taxes parafiscales

B. Le rôle de l'impôt¹⁸ :

- **Le rôle financier** : est de faire face aux dépenses de l'Etat. Pour un équilibre général, l'Etat par le biais de l'instrument fiscale, doit être financé suffisamment en réalisant une rentabilité financière importante, pour cela il faut que l'ensemble du système fiscal présente des qualités obligatoires : **La généralité** (l'impôt doit toucher tous les citoyens, toutes les capacités contributives et toutes les matières imposables, et toutes les assiettes fiscales possibles), **la pluralité** (le devoir d'imposer toutes les assiettes fiscales possibles, par le moyen de plusieurs impôts), **l'automatisme** (l'augmentation du taux de l'impôt engendre automatiquement, l'accroissement de la rentabilité d'impôt), **la stabilité et l'élasticité** (impôts stables qui garantissent des recettes et des ressources constantes, non soumises à la conjoncture économique, des impôts élastiques qui permettent une rentabilité en corrélation avec la conjoncture économique)
- **Le rôle social** : L'égalité devant l'impôt (participation de tous et de chacun à l'effort fiscal selon le principe de la capacité contributive) et l'égalité par l'impôt (le souci de la justice distributive est le projet de toute société juste et équitable)
- **Le rôle économique de l'impôt** : mobiliser les ressources internes /financement interne du développement, promouvoir la fiscalité et l'épargne, la fiscalité et l'investissement

C. Les critères d'évaluation des impôts¹⁹ :

Il n'existe aucune norme objective pour mesurer les capacités contributives relatives, donc les impératives de la fiscalité sont :

- ❖ **La collecte de recettes** : Le régime fiscal doit procurer des recettes à l'État ;
- ❖ **La redistribution du revenu** : La redistribution du revenu ne vise pas l'égalité intégrale du revenu ;
- ❖ **L'équité** : L'équité exige un partage équitable du fardeau fiscal en fonction de la capacité de payer. Cela appelle des taux d'imposition progressifs, qui augmentent en fonction du revenu. Il s'agit d'un régime progressif ;

¹⁸ Adolph wagner « loi de wagner, plus la société se civilise, plus l'Etat est dispendieux », paris 1835-1917, p88

¹⁹ David ricardo « principes de l'économie de politique de l'impôt »1772-1823, p558

- ❖ **La neutralité** : La neutralité exige un régime fiscal qui n'influe pas sur le comportement des gens. Les décisions commerciales ou personnelles doivent être motivées par des possibilités commerciales ou personnelles et non par une planification fiscale ;
- ❖ **La simplicité** : Lorsque le régime est simple et compréhensible, il est plus facile pour les contribuables de s'y conformer et pour le gouvernement de l'administrer. La simplicité engendre également la transparence ;
- ❖ **La stabilisation économique** : Bien que ce ne soit pas un but du régime fiscal au sens strict, un régime fiscal progressif a pour effet de stabiliser l'économie, limitant les expansions en faisant passer les contribuables à des tranches d'imposition plus élevées, et limitant les contractions en les faisant passer à des tranches d'imposition moindres. Les recettes tirées de l'impôt sur le revenu sont donc sujettes à des fluctuations plus prononcées que les recettes provenant d'autres taxes ;
- ❖ **La croissance économique** : Le recours au régime fiscal pour promouvoir la croissance économique a débouché sur des mesures d'incitation particulières pour la petite entreprise, l'agriculture, la fabrication et la transformation, la recherche et le développement, etc.
- ❖ **La compétitivité internationale** : La mobilité du capital et de la main-d'œuvre spécialisée donnent à penser que les taux d'imposition (et les autres éléments du régime) devraient pouvoir concurrencer ceux des autres pays ;
- ❖ **L'équilibre** : L'équilibre signifie que le gouvernement ne devrait pas compter outre mesure sur un seul type d'impôt. Il faut trouver un équilibre entre les impôts sur le revenu des personnes physiques et des sociétés ainsi qu'entre les impôts sur le revenu et les autres taxes telles que les charges sociales et les taxes de vente.

3. La taxe

C'est la contrepartie monétaire d'un service rendu par une personne publique. C'est la redevance, un prélèvement obligatoire perçu d'autorité sur l'utilisateur à l'occasion et en contrepartie d'un service rendu par une personne publique²⁰.

Disons que la taxe est un prélèvement obligatoire sur les activités commerciales ou économiques en espérant une contrepartie.

²⁰ Encyclopédie Universalis 2005

4. La fiscalité

Selon le dictionnaire comptable et fiscal la fiscalité désigne l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays. C'est l'ensemble des pratiques utilisées par un Etat ou une collectivité pour percevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires²¹.

Le dictionnaire d'économie et de sciences sociales définit la fiscalité comme une réglementation définissant les impôts d'une collectivité locale d'un pays ou d'un organisme international et leur perception²².

Disons que la fiscalité est l'ensemble des règles régissant le fisc dans la perception de l'impôt et taxe, redevance, etc.

5. Le commerce

Selon THELLER en droit commercial, un acte est dit de commerce lorsqu'il se fait dans le seul but de réaliser un profit en jouant sur la transformation ou l'échange des produits²³. C'est l'ensemble des transactions ou activités qui assurent l'acheminement des produits naturels ou manufacturés des centres de production vers le consommateur final²⁴.

Le commerce n'est pas à confondre avec la vente qui est « une action de vendre quelque chose, d'échanger une marchandise contre l'argent ». ²⁵ D'où le commerce peut s'étendre comme une opération d'échange des biens ou services entre divers agents économiques dans un but lucratif²⁶.

Au-delà de toutes controverses ou divergences de vue, le commerce pour nous suppose une opération d'achat et de vente des biens et services effectués dans le but de réaliser un profit.

5.1. Brève généralité sur le commerce

Le commerce en plus d'opérations d'achats et de vente, il englobe les activités auxiliaires à la disposition (assurance, transport, stockage). L'histoire du commerce remonte de l'homme primitif. Il satisfait ses besoins en exploitant les biens qu'il trouvait dans son environnement. Plus tard, il se trouva dans la nécessité de procéder aux échanges des biens : c'est ainsi qu'apparut le troc qui fut la première forme d'échange des biens entre les individus. Le

²¹ Dictionnaire comptable et fiscale, rue de mont parnas, Paris, p8559

²² C.D.Echaud, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, 598

²³ THELLER, Cours de Droit commercial de G2 Economie, UOB, Inédit, 2015-2016

²⁴ Gabriel Maury, des ruses employées dans le commerce des solipèdes, Jules Pailhès, 1877

²⁵ B. DURAN, le petit la rousse, Bardos, paris 1998, P1059.

²⁶ G.Wells, la guerre dans les aires, 1908, paris, p 44 de l'éd. De 1921

problème de troc posé par le troc amenait les individus à choisir certains biens pour satisfaire leurs échanges. Avec la rareté des biens ont satisfait à la création de la monnaie et l'intensification des échanges se développa : d'où la création du commerce.

5.2. Rôles du commerce

Il joue plusieurs rôles à savoir :

- Facilite la distribution des biens et services aux consommateurs
- Contribue au développement des infrastructures
- Crée les emplois, la richesse aussi
- Contribue également au développement des échanges car il permet à tout moment de rechercher de nouveaux débouchés
- Etablit une liaison entre la production et le consommateur

5.3. Classification du commerce

On distingue spécialement deux grands types de commerce :

5.3.1. Le commerce national ou intérieur

Ici les échanges s'effectuent à l'intérieur du pays. Il comprend le commerce en gros (le grossiste achète les marchandises en quantités pour ensuite les revendre aux détaillants et aux consommateurs finals) et en détail (achat des marchandises en petite quantité pour les revendre aux consommateurs finals).

5.3.2. Le commerce extérieur ou international

Les acheteurs et les vendeurs se trouvent dans les pays différents. Il englobe les exportations et les importations de marchandises et le transit.

- **L'importation** : les marchandises sont commandées à l'extérieur et sont consommées à l'intérieur du pays.
- **L'exploitation** : les produits du pays considéré sont expédiés à l'étranger
- **Le transit** : les marchandises en provenance d'un pays étranger traverse le pays considéré pour un autre pays.

5.4. Les activités commerciales

L'activité commerciale est une série organisée et ordonnée de processus permettant à une personne physique ou morale, appelée commerçant, de créer, reprendre ou développer une affaire nécessitant de l'achat et vente de biens ou services dans l'objectif de génération de

revenus et de valeur dans la durée²⁷. Il ressort de cette définition, deux concepts à définir : le commerce et la commercialisation.

5. La commercialisation

L'OCDE définit la commercialisation comme étant un ensemble d'activités qui comprend la collecte, le triage, l'entreposage, la vente et la distribution jusqu'aux consommateurs d'un produit quelconque.²⁸

La commercialisation est la fonction de l'entreprise commerciale entre la production et le marché, qui veille à un transfert fluide de la production vers les consommateurs²⁹.

Selon Ives Jean et les autres, la commercialisation peut aussi se définir comme un ensemble d'opérations et de développement d'un produit sur le marché et est synonyme de marketing.³⁰

Au-delà de toutes controverses ou divergences de vue, la commercialisation pour nous est le fait de commercialiser les biens ou services à faveurs des consommateurs (consommation du bien ou service) et du commerçant (réalisation d'un revenu ou profit).

6. Marché

Un marché est l'institution sociale, ainsi que parfois l'emplacement, qui permet le commerce, soit la rencontre entre l'offre et la demande de biens ou de services³¹.

Cette institution peut se définir fonctionnellement et minimalement comme un processus de coordination entre plusieurs fournisseurs/vendeurs et plusieurs clients/acheteurs mutuellement indépendants qui aboutit à et inclut l'échange volontaire de biens ou services substituables, sous la forme de transactions, sans limite particulière d'espace ni de temps.

Dans son acception la plus ancienne, un marché est une institution qui accueille un commerce localisé précisément dans l'espace et le temps mais de dimension variable, par exemple les marchés traditionnels, les marchés aux puces et Lloyd's of London.³²

Cette institution est dite aussi « place de marché » (d'où la notion d'emplacement) même si les parties contractantes ne sont pas physiquement réunies au même endroit. Sous l'effet de la transformation numérique, les places de marché incluent désormais aussi certaines formes de

²⁷ Nizar Fassi, calcul de rachat de soultte, paris 2011, P5

²⁸ OCDE, commerce des marchandises et des services : tendances statiques et problèmes de mesure, n°1 Paris, 2001 P2.

²⁹ FAO, commercialisation des produits agricoles, techniques et documentaires, saisonniers, 1989, P9.

³⁰ Ives Jean et al., Op.cit p.161

³¹ Fontaine, p. 84

³² F. A.von Hayek, « Economics and Knowledge », *Economica*, vol. 4, no 13, 1937, p. 33–54

commerce en ligne, c'est-à-dire les places de marché dématérialisées ou plateformes de commerce électronique, comme une multitude de places de marché accessibles par l'internet. Étant donné ces formes dématérialisées, cette acception du marché est maintenant mieux caractérisée par l'existence d'une autorité organisatrice dédiée, généralement dotée de la personnalité juridique, plutôt que par l'emplacement géographique comme autrefois.

7. Commerçant

Le commerçant se définit comme toute personne réalisant des actes de commerce à titre habituel.

Le commerçant peut exercer son activité dans le cadre d'une entreprise individuelle (en nom propre) ou d'une société. Il doit être inscrit au registre du commerce et des sociétés.³³

7.1. Types de commerçants

➤ **Petit commerçant**

Au sens de la présente ord. Loi, par petit commerçant on entend le commerce effectué par la vente des marchandises en petite quantité et dont la valeur globale mensuelle n'excède pas quatre cent mille zaires.

Sont assimilées au petit commerce et soumises aux dispositions de la présente ordonnance-loi, les entreprises artisanales dont le chiffre d'affaires mensuel ne dépasse pas quatre cent mille zaires ainsi que les prestations de services dans la mesure où le chiffre d'affaires mensuel n'est pas supérieur à 200.000 FC (Article 3 de l'ord.-loi du 02 août 1990 portant réglementation du petit commerce.)

➤ **Grossiste**

Un grossiste est une entreprise qui se procure et achète ou stocke des produits et services auprès de multiples fournisseurs, puis qui les stocke et les vend à d'autres entreprises comme les détaillants, les marchands ou d'autres grossistes.

Les grossistes majorent leurs prix pour compenser la valeur qu'ils apportent aux acheteurs en: Se procurant une vaste sélection de produits et services afin que les acheteurs puissent y accéder en un seul endroit Les faisant économiser grâce à des prix concurrentiels, à des remises et à des promotions. S'assurant que les produits et services que requièrent les acheteurs sont aisément disponibles pour accroître l'efficacité de leur chaîne d'approvisionnement.³⁴

³³ www.previssima.fr

³⁴ <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/grossiste>

➤ **Détaillant**

Un détaillant est une entreprise qui trouve et achète des produits ou des services auprès de plusieurs fournisseurs et qui les regroupe pour les vendre aux consommateurs. Les détaillants offrent une valeur en offrant aux consommateurs une vaste sélection de produits et services en un seul endroit³⁵.

8. Services fisc

Les services fiscaux, souvent résumés en "fisc", désignent les services chargés de percevoir les taxes et les impôts. Ils sont en charge des impôts directs comme la TVA, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, de la redevance télévision, de la taxation des plus-values, de l'impôt sur la fortune, de l'impôt sur les successions, et des recettes de poche.

Selon leur objet, les services fiscaux dépendent de la Direction générale des finances publiques, ou de la Direction générale des douanes et des droits indirects. Les services fiscaux sont divisés en différents secteurs pour les particuliers, les entreprises ou les organismes publics.³⁶

9. Recouvrement

Le recouvrement est la démarche que réalise un créancier afin d'obtenir de son débiteur qu'il s'acquitte de la dette d'argent qu'il a contractée envers lui. Il peut être obtenu, soit amiablement, soit après mise en demeure, soit encore à la suite d'une instance en paiement et, éventuellement, la mise en œuvre d'une procédure d'exécution. Dans ce cas le recouvrement est dit contentieux.³⁷

10. Emergence

L'émergence caractérise le processus par lequel un État s'intègre à l'économie globalisée et au capitalisme mondial grâce à une croissance économique (c'est-à-dire une augmentation du produit intérieur brut) forte pendant plusieurs années. Le terme est issu du vocabulaire financier et des agences de notations ; il sert à l'origine à désigner des marchés : un marché émergent est alors un marché attractif pour les investisseurs,³⁸

³⁵ www.bdc.ca

³⁶ <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-services-fiscaux-3963.php>

³⁷ <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/recouvrement.php>

³⁸ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/emergence>

11. promotion

Dans le monde du commerce, une promotion désigne une opération marketing organisée de façon ponctuelle pour encourager les ventes d'un produit ou d'un service sur le court terme.

Il existe de nombreuses formes de promotions. Outre les célèbres soldes, on retrouve, parmi les promotions courantes, les bons de réduction ou les coupons accordés pour l'achat d'un produit, des échantillons distribués gratuitement pour faire découvrir un produit, les jeux-concours pour tenter de faire gagner un service, les loteries, les primes, etc. Les promotions se destinent aussi bien aux consommateurs qu'aux distributeurs. Leur effet est souvent immédiat sur les ventes d'un produit, mais il demeure toutefois éphémère.³⁹

12. Perception

La perception des impôts et un recouvrement optimal des dettes Elle veille en outre à la perception rapide des impôts et à la comptabilisation correcte des recettes et des remboursements, et assure un recouvrement optimal des dettes qui ne sont pas payées spontanément.

Ainsi, les dettes récentes et exigibles sont rapidement recouvrées et nous entreprenons des actions spécifiques à l'encontre des débiteurs qui ne respectent pas leurs obligations ou tentent d'organiser leur insolvabilité. Les mauvais payeurs sont identifiés au moyen d'enquêtes de solvabilité et les impositions non recouvrables sont amorties. Dans le cas d'un règlement collectif de dettes, de la surséance indéfinie au recouvrement, ou d'une réorganisation judiciaire, nous récupérons la créance exigible, conformément au plan de réorganisation imposé ou au plan d'apurement.⁴⁰

I.1.2. Quelques théories cadrant avec le sujet de recherche

Ce point ressort les théories afférentes à notre sujet de recherche. Ainsi, il sera question dans ce point, de donner la théorie sur la pression fiscale qui dispose des répercussions négatives sur les activités commerciales.

1. La courbe de Laffer⁴¹

³⁹ <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-du-marketing/1198015-promotiondefinition-traduction-et-synonymes/>

⁴⁰ https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/perception_et_recouvrement

⁴¹ Arthur Betz Laffer, école de l'offre « supply side » théories fiscale de l'offre, 1972

Fondée sur la philosophie « Trop d'impôt tue l'impôt ». La pression fiscale excessive détruit l'assiette imposable ; par suite le montant du produit de l'impôt est moins élevé que ce qu'il serait si le taux de fiscalité était moins élevé.

Avec l'élévation des taux d'imposition, les rentrées fiscales s'accroissent jusqu'à une certaine limite. Au-delà de ce seuil, variable selon les pays, les ressources fiscales diminuent ; l'impôt exerce un effet dissuasif sur les apporteurs de facteurs de production ; en conséquence, le revenu global et la base d'imposition se réduisent.

Le schème économique d'Arthur Laffer est aujourd'hui un des référentiels de la politique budgétaire.

La courbe de Laffer et le modèle économique sur lequel elle s'appuie des idées développées par les économistes classiques, tels qu'Adam Smith et Jean-Baptiste Say. Elle s'inscrit dans les critiques émises par les théories de l'offre, et plus précisément dans les théories fiscales de l'offre, contre les politiques d'inspiration keynésienne.

La courbe de Laffer repose sur l'hypothèse selon laquelle les incitations fournies aux agents économiques, producteurs, consommateurs, salariés..., sont fondamentales dans la conduite des politiques économiques et plus généralement dans le processus de croissance. En d'autres termes, le choix des agents économiques dépend ainsi de leur capacité à obtenir un revenu après impôt.

La courbe de Laffer repose également sur l'hypothèse d'un arbitrage entre d'un côté le taux d'imposition et de l'autre les recettes tirées des impôts. En effet, un accroissement du taux d'imposition n'entraîne pas forcément pour les auteurs une hausse du montant des recettes. Ainsi, la modification des taux d'imposition exerce deux effets contradictoires sur les revenus : un effet arithmétique et un effet économique.

Le premier effet exprime simplement le fait qu'une réduction des taux d'imposition provoque une réduction du montant des impôts pour une base d'imposition donnée. Le second, l'effet économique, provient de l'impact incitatif qu'exercerait une réduction des taux d'imposition sur le nombre d'heures de travail, la production et l'emploi. Une hausse des taux d'imposition provoquerait au contraire un effet désincitatif qui ralentirait l'activité économique. La hausse des taux finirait ainsi par ne plus compenser le rétrécissement de la base d'imposition, provoquant une baisse absolue du montant des rentrées fiscales.

L'idée de la courbe de Laffer est donc relativement simple. Au-delà d'un certain seuil d'imposition, l'accroissement des taux d'imposition provoque une réduction des recettes fiscales. Ce raisonnement part du constat que si le taux d'imposition est nul, l'impôt est nul, de même si le taux d'imposition est de 100%. Par conséquent, entre ces deux situations, il doit y avoir un taux qui maximise l'impôt (T^*) et donne donc le montant maximal de recettes (R^*). Tant que le taux de taxation est inférieur au taux T^* , il est possible d'augmenter le produit de l'impôt en accroissant le niveau de taxation. Mais, si celui-ci dépasse la valeur de T^* , les impôts perçus diminuent. C'est cette idée que traduit la courbe de Laffer, qui aurait donc la forme suivante :

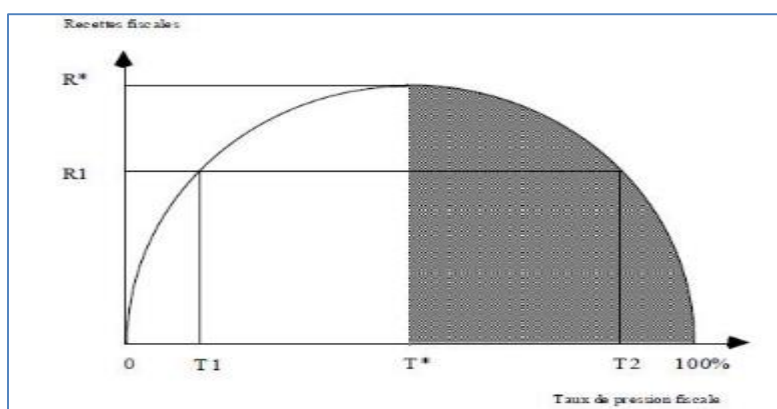


Figure 1: La courbe de Laffer

En dehors de R^* , il est donc possible d'obtenir un même montant global de recettes fiscales (R_1 par exemple) avec deux taux différents (T_1 et T_2). Cependant, ces deux taux ne sont pas équivalents : un accroissement de T_1 augmente les recettes fiscales, tandis qu'une majoration de T_2 les réduit. T_2 comme tous les taux supérieurs à T^* sont inutilement élevés et se trouvent dans la zone prohibitive.

En d'autres termes, la courbe de Laffer est fondée sur l'idée qu'au-delà d'un certain niveau, les taxes et impôts ont un effet négatif sur l'activité des entreprises et des travailleurs. Elle traite donc essentiellement des effets des incitatifs des impôts directs sur l'offre des facteurs de production, et notamment le travail et l'épargne.

Au-delà de T^* , les impôts perçus diminuent car leur effet dés incitatif sur l'offre de travail et l'investissement des entreprises l'emporte sur l'effet lié à la hausse du niveau de taxation. La réduction du travail et de l'épargne entraîne une baisse du volume de la production qui a pour effet de diminuer la base d'imposition.

Selon Laffer, dans un système d'imposition progressif, un pourcentage égal de réduction dans les taux d'imposition devrait avoir des effets plus importants pour les tranches aux taux d'imposition les plus élevés et l'impact le plus faible pour les tranches aux taux les plus bas.

- **Les critiques adressées au modèle théorique de la courbe de Laffer⁴².**

Le modèle théorique de la courbe de Laffer a fait l'objet de nombreuses critiques. Notamment, les hypothèses sur lesquelles elle repose sont peu souvent justifiées et recouvrent ainsi un caractère ad hoc⁴³. Tout d'abord, ce modèle postule que tous les individus réagissent de manière identique à la fiscalité et aux transferts. De plus, la valeur des paramètres utilisée pour les tests effectués sont très discutables et ne correspondent pas à celles généralement retenues dans les autres études. Ainsi, compte tenu des valeurs retenues, l'effet désincitatif de la hausse des taux d'imposition sur l'offre de travail est systématique.

Cependant, l'analyse de l'impact de l'impôt sur l'offre des facteurs de production dans l'approche « individualiste » traditionnelle conclut en général à une indétermination théorique suite à l'existence de deux effets contradictoires : l'effet de substitution et l'effet revenu. En effet, un accroissement du taux d'imposition, donc une diminution du salaire net après impôt, incite les salariés à réduire leur offre de travail et crée ainsi un effet de substitution en faveur du loisir. Mais, en réduisant le revenu perçu, il favorise un accroissement de l'offre de travail afin de maintenir le niveau antérieur de consommation, il s'agit ici d'un effet de revenu qui s'oppose à l'effet de substitution. L'analyse théorique ne permet donc pas de trancher sur l'importance relative de ces deux effets.

Le statut des dépenses publiques pose également problème. Dans le modèle présenté par Laffer, les dépenses publiques sont reversées sous forme de transferts forfaitaires, autrement dit, elles sont neutres.

Dès lors, elles n'exercent aucun effet revenu et il ne demeure que l'effet substitution de la fiscalité. Or, il est difficile à la fois de soutenir que les prélèvements ne sont pas neutres et que les dépenses le sont. Canton, Joines et Laffer notent eux-mêmes que le rôle de ces hypothèses est d'annuler tout effet de revenu dans le comportement de réaction des détenteurs de facteurs, c'est-à-dire des salariés et des épargnants principalement.

⁴² <http://scholar.google.com>

⁴³ Personne ad hoc signifie pour un individu donné ayant une connaissance accrue d'une matière, que cette personne est parfaitement qualifiée pour exécuter la tâche qui lui est confiée

De plus, les impôts les plus massifs sont généralement ceux dont l'assiette est définie de la façon la plus large. Dès lors, l'élasticité de cette assiette au taux d'imposition peut moins vraisemblablement avoir une valeur forte, les possibilités de substitution de l'offre en faveur d'autres facteurs, non ou moins taxés, ou la demande en faveur d'autres biens et services, étant plus réduites. Une courbe de Laffer globale serait dès lors d'autant plus improbable que l'évolution contemporaine des systèmes fiscaux a plutôt été dans le sens d'une suppression des impôts spécifiques et d'une généralisation de quelques « grands prélèvements »

- **Les applications politiques inspirées de la courbe de Laffer**

L'économie de l'offre, et notamment la courbe de Laffer, a servi de justification théorique aux politiques menées notamment par Ronald Reagan⁴⁴, de réduction du niveau de prélèvement fiscal, en particulier pour les tranches de revenu les plus élevées. En effet, au cours des années 1970, l'accroissement des taux d'imposition sur les revenus issus de l'investissement était considéré par les décideurs publics comme la principale source du ralentissement de l'investissement et des gains de productivité. Celle-ci était perçue comme la cause de stagnation économique et d'inflation. On appelait cela la stagflation.

L'économiste Mundell en avril 1971 déclara comme nécessaire une baisse des impôts pour sortir les Etats-Unis de celle-ci. Laffer parvint à convaincre le gouvernement de Ford⁴⁵ des effets pervers liés aux transferts de paiements, notamment vers les chômeurs, qui limitent les pressions à la baisse sur les salaires, tout en contribuant à maintenir des taux d'inflation élevés. Au pouvoir, Ronald Reagan a appliqué cette politique avec comme objectif de réduire les dépenses publiques et le déficit public afin de lutter contre l'inflation à la fois en stimulant l'offre et en réduisant la dette publique.

I.2. REVUE EMPIRIQUE

C'est un examen critique de la littérature antérieure pour ressortir l'originalité de la recherche. Elle cherche à connaître en quoi le travail est différent des autres ayant traité le même thème. Il consiste à une lecture in extenso des ouvrages des chercheurs précédents qui permet de pénétrer leurs pensées, d'apprécier les difficultés qu'ils ont rencontrées et les moyens qu'ils ont utilisés pour les surmonter, de saisir l'originalité de leur contribution et la lacune d'une recherche déjà acquis afin que la recherche à entreprendre soit mieux fait et plus utiles⁴⁶.

⁴⁴ Est le quarantième président des USA

⁴⁵ Gerald Rudolph Ford trente huitième président de USA 9/8/1974

⁴⁶ G.BALLEYGUIER, la recherche en sciences humaines ; éd.universitaire, Paris, 1970, P.22

En vue d'appuyer notre travail et de confronter les résultats déjà publiés cadrant dans le même thème que le nôtre, nous avons relevé des travaux de :

1. **CHIRIMWAMI LUVUGA Marcellin**⁴⁷ : Les comportements d'agents économiques, le cas des boutiques, devant le paiement d'impôts et/ou la redevance mais aussi ceux d'institutions fiscales de l'Etat devant la maximisation des recettes publique.

Les problèmes posés dans son étude consistait à savoir si la multiplicité des boutiques contribue-t-elle au développement de la ville de Bukavu et à la relance de son économie (les recettes publiques sont-elles accrues du fait de nombre des boutiques) ; si les boutiques s'acquittent des impôts et taxes de l'administration fiscale; s'il ya des facteurs qui incitent les boutiquiers à payer les impôts ou taxes; si l'administration fiscale se comporte efficacement sur le terrain et, si les lois régissant les PME particulièrement les boutiques sont-elles rigoureuses quant à leur effectivité.

En guise de réponses provisoires ; l'auteur estime que :

- La multiplicité des boutiques contribue tant soit peu au développement de la ville de Bukavu dans plusieurs angles : certaines personnes sans emplois et qui seraient dans la rue sont maîtrisées, les boutiques contribuent à l'approvisionnement des biens et/ou services à la population active et en plus elles contribuent à l'accroissement des recettes publiques.
- Les boutiques sont de plus en plus nombreuses à Bukavu pour répondre à certains besoins fondamentaux comme l'alimentation, l'habillement et l'éducation ;
- Les propriétaires de boutiques s'acquittent moins de l'impôt et/ou redevance ;
- L'administration fiscale ne se comporte pas efficacement sur le terrain du fait que bien qu'il existe des lois réglementant les PME, certaines autorités de l'administration fiscale se laissent corrompre par certains boutiquiers et enfin ;
- Les lois régissant les PME sont rigoureuses pour certaines activités et rigoureuses pour d'autres.

En utilisant les méthodes (statistique, analytique) appuyées par les techniques (documentaire et d'entrevue), il aboutit aux résultats que les PME, particulièrement les Boutiques conduisent à la création d'emplois, à l'aménagement du territoire, à l'innovation, qui contribuent ainsi au processus de développement, par le paiement d'impôts et/ou redevances. En ce qui concerne

⁴⁷ CHIRIMWAMI LUVUGA Marcellin, *Le paiement d'impôts et autres redevances par le PME en RDC : Cas des boutiques au Sud-Kivu*, TFC, Inédit, FSEG, UOB, 2007-2008

l'administration fiscale, il a constaté que celle-ci ne se comporte pas de manière efficace sur le terrain du fait que certaines autorités fiscales de la place se laissent corrompre par les contribuables.

Aussi, l'auteur a constaté que le nombre de services taxateurs est élevé et décourage en quelque sorte les contribuables à payer l'impôt ou la redevance de bonne foi. Cela pousse certains à recourir à des voies illégales telles que la corruption, la fraude fiscale ou mauvaise déclaration d'impôt, etc, d'une part et d'autre part, cela encourage certains agents et cadres ayant choisi la culture fiscale basée sur la corruption d'user des manœuvres frauduleuses, ce qui met la caisse de l'Etat en déficit voire même en défaillance.

Notre travail partage la pensée de l'auteur en mettant son attention sur les effets de la fiscalité dans la vie des agents économiques spécialement les PME. Le point de relâchement réside au niveau où ce travail détermine le niveau de la pression fiscale dans lesdites entreprises, il ressort aussi les déterminants de la pression fiscale.

2. JEAN BAPTISTE SAY⁴⁸ Théorie de l'impôt dans traité d'économie politique dans ses recherches, il dévoile plusieurs effets négatifs et positifs de l'impôt sur l'activité économique. Il montre que l'imposition décourage les contribuables à produire.

Ensuite, c'est à nouveau le consommateur qui est lésé en payant l'impôt puisque le producteur imposé répercute le montant de l'impôt sur le prix du produit vendu. Le consommateur est donc amené à réduire sa demande ce qui fait diminuer les profits des producteurs. Selon cet auteur, l'impôt nuit à la production, incite à la fraude et oblige le fisc à prendre des mesures qui accroissent le coût de la perception et réduisent ainsi l'efficacité de l'impôt. L'auteur dans sa recherche a montré que l'impôt n'a pas seulement un effet négatif sur l'activité économique mais il d'oblige néanmoins les producteurs confrontés à un accroissement de leur coût de production à rechercher des procédés de production plus performants. Il estime que l'impôt est ce qui rend difficile l'épargne dont se forment les capitaux.

L'auteur donne un point de vue sous lequel l'impôt peut sembler favorable à la production, est celui-ci : en augmentant les frais de production d'un côté, il oblige les producteurs à s'ingénier pour les diminuer d'un autre côté par des procédés plus efficaces et plus expéditifs. On attribue aux lourds impôts de l'Etat les procédés utiles dont elle a enrichi les arts. Mais qu'est-ce que

⁴⁸ Jean baptiste say, « traité de l'économie politique » paris, 1823, p78

l'Etat y a gagné, si elle ne paie pas moins cher les objets de sa consommation, si l'impôt produit souvent un bien quant à son emploi, il est toujours un mal quant à sa levée.

La ressemblance avec l'auteur découle d'une philosophie rigoureuse mettant en lumière les effets négatifs et positifs de la fiscalité dans les entreprises.

Le relâchement avec les idées de l'auteur se situe au niveau du thème abordé mais aussi celui-ci va déterminer le niveau de la pression fiscale, son impact sur les activités commerciales dans les PME.

3. Ousmane AHMAT TIDJANI⁴⁹ La fiscalité dans le secteur des PME au Congo Brazzaville : enjeux et perspective

L'auteur dans son étude a voulu répondre aux questions de savoir : quel est l'impact de la fiscalité dans le secteur des PME ? Quels sont les différents modes d'imposition dans le secteur des PME au Congo ? Quelle est la contribution des PME dans les recettes fiscales ?

A ces questions de problématique, il associe les hypothèses suivantes : la fiscalité joue un rôle majeur dans le secteur des PME. Elle peut aussi avoir un effet néfaste sur les PME si la pression fiscale est trop forte et peut être un facteur déterminant de la promotion des PME.

Il montre que l'émergence du Congo doit devenir une réalité réelle pour servir au développement du pays à partir du développement de l'ensemble des entités de base. Il estime que la réussite de cette émergence passe avant tout par l'aménagement du secteur des PME et de la formation professionnelle afin qu'elle ne soit une réalité.

L'intérêt des PME tient à l'accent qui est davantage mis sur l'influence potentiellement significative qu'elles ont dans la promotion de l'innovation, de l'emploi et de la croissance.

Il aboutit aux résultats selon lesquels l'éclosion des PME par la création des zones franches autrement appelées paradis fiscaux permette à l'Etat d'augmenter ces recettes pour faire face aux charges publiques. La fiscalité à travers le code général des impôts et le code des investissements doit prévoir un certain nombre de mesures de nature à favoriser l'investissement. Elles vont de la réduction du taux d'imposition à l'exonération totale ou partielle de certains impôts et taxes en passant par l'exonération des plus-values lorsqu'elles sont réinvesties.

⁴⁹ Ousmane AHMAT TIDJANI⁴⁹ « la fiscalité dans le secteur des PME au Congo Brazzaville : enjeux et perspective », mémoire en management des finances, 2011, inédit

En poursuivant ses analyses, l'auteur affirme qu'au Congo, la procédure de création d'entreprise est très longue et coûteuse. Ce qui ne favorise pas et n'attire pas les investisseurs. De même si la fiscalité est l'une des sources de revenu pour l'Etat mais elle peut être aussi une source de fermeture pour certaines PME dans la mesure où la pression fiscale est trop forte.

Il montre en plus que le niveau de la pression fiscale est très élevé et cela ne favorise pas l'émergence des PME. D'autre part, la contribution des PME dans les recettes fiscales est très faible. Cela montre qu'il y a peu de PME qui jouissent d'une bonne santé financière et évoluent dans le secteur formel.

Le point de dissemblance avec l'auteur se situe non seulement au niveau du milieu d'étude mais aussi, ce travail va éclairer sur les déterminants de la pression fiscale dans les PME du secteur commercial et en ressortir ses déterminants. Par contre, la ressemblance avec les idées de l'auteur résulte du fait que nous parlons tous de la fiscalité.

4. AHADI BURUME⁵⁰ Le paiement d'impôts et autres redevances : cas des pharmacies dans la commune d'Ibanda

L'auteur dans son travail est parti de deux questions de problématique : quelle est la contribution des pharmacies au développement socio-économique de la ville de Bukavu ? Quelle est la politique de l'administration fiscale face à la maximisation des profits des PME à Bukavu ? Pour parvenir à répondre à ses questions, l'auteur fait recours aux méthodes (analytique, descriptive) appuyées par les techniques (documentaire, de l'entretien libre, du questionnaire ainsi que de l'échantillonnage).

L'auteur poursuivait les objectifs suivant : analyser l'apport des PME particulières les Pharmacies dans le développement socio-économique de la Ville de Bukavu ainsi que faire ressortir les points forts et faibles du secteur fiscal à Bukavu.

Dans ses analyses, il aboutit aux résultats selon lesquels les PME du secteur pharmaceutique de Bukavu jouent un rôle important dans l'économie de la province. Il montre que ce rôle joué par cette catégorie d'entreprises s'explique par le fait que la pharmacie contribue tant soit peu au processus de développement national que local par la lutte contre le chômage (création d'emplois), le paiement d'impôts et/ou redevances, la lutte contre la pauvreté, la sécurité

⁵⁰ Ahadi Burume « le paiement d'impôts et autres redevances : cas des pharmacies dans la commune d'Ibanda », TFC uob, 2016-2017, inédit

sanitaire, l'aménagement du territoire, l'innovation, ainsi que par l'exportation et/ou l'importation.

En poursuivant ses analyses, il affirme que le niveau de bénéfices des pharmacies est fonction du niveau de taxation des celles-ci. Ces PME estiment qu'elles sont surtaxées par les institutions étatiques ce qui étouffe leurs activités, les conduit à l'évasion fiscale et d'autres à la corruption. Selon cet auteur, les PME du secteur pharmaceutique contribuent à la création d'emploi, la réduction de la pauvreté et de la sécurité sanitaire. Ces PME estiment que les institutions taxatrices sont nombreuses et ainsi ces PME se trouvent surtaxées, ce qui les décourage à payer l'impôt et/ou la redevance.

Notre point de ressemblance avec l'auteur se situe même au niveau du thème abordé. Ce présent travail va aussi dégager l'impact de la fiscalité sur les activités économiques des PME et ceci va embrasser ses réflexions empiriques ;

Le point de relâchement avec l'auteur réside au niveau où, celui-ci s'inscrit dans un secteur différent que celui de l'auteur (secteur commercial et non pharmaceutique) et va dégager le niveau de la pression fiscale dans les PME du secteur d'activité. Ensuite, ce travail ressort les déterminants de la pression fiscale dans les PME commerciaux.

CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KADUTU ET CADRE METHODOLOGIQUE

2.1 CADRE DE L'ETUDE

2.1.1. Aperçu global de la commune de Kadutu

La commune de KADUTU est parmi les trois communes qui constituent la ville de BUKAVU, elle est la première commune qui a été créée par le Décret-loi du 13/octobre/1959, ce qui a fait qu'elle soit appelée la commune mère. Elle est aussi la plus petite de toutes les autres de la ville de BUKAVU, mais la plus peuplée avec un total de 262339 habitants dont 262063 congolais et 276 étrangers vivant sur une superficie de 10,1km. Sa densité est de 1297 habitant par Km².

Administrativement, la commune est dirigée par un Bourgmestre dont l'actuel occupe le 25^{em} rang depuis sa création dont 3 femmes. Elle est subdivisée en 7 Quartiers respectifs dont chaque quartier porte à son trône un chef de quartier ; les Quartiers sont aussi subdivisés à leurs tours par les avenues qui sont aussi administrées par les chefs des avenues.

Tableau 1: Les quartiers et leurs superficies dans la commune de KADUTU

N°	QUARTIERS	SUPERFICIES en m ²
01	NKAFU	2654054,05
02	CIMPUNDA	1990729,20
03	KASALI	1219245,10
04	MOSALA	1218421,05
05	KAJANGU	995729,10
06	NYAMUGO	534611,18
07	NYAKALIBA	5368,10

Source : INS

Il est à signaler que le seul quartier NKAFU est le plus vaste de tous les autres de la commune de KADUTU.

Tableau 2: Répartition des marchés dans la commune de Kadutu

Commune	Marché	Localisation
Kadutu	– Beach Muanzi	Q.Nkafu
	– Grand marché central de la ville	Q.Nyamugo
	– Marché carrière	Av Kasali

Source enquêtes sur terrain, 8 octobre 2022

2.1.2 Aspect géographique de la commune.

2.1.2.1 Limitation de la commune de Kadutu

La commune de KADUTU est située entre une altitude de 2^o 28' au Sud et de 28^o 53' de longitude Est, elle a une superficie d'environ 100999,09km².

Cette commune est constituée ses limites de la manière suivante :

- Au nord : par la rivière WESHA ;
- Au sud : par la rivière KAWA ;
- Al 'ouest : par la rivière WESHA ;
- Au nord-est : par le lac Kivu ;
- A l'Est : par la rivière Kawa qui la sépare de la commune voisine d'IBANDA.

2.1.2.2 Relief

A l 'Est, la commune se trouve sur les flancs de la colline, son altitude est entre 1640 à 1800 mètres avec une végétation prédominée par les arbres fruitiers et les herbes. Habituellement, cette commune a une végétation forestière vu l'égard de son relief et aussi de son climat, mais qui se dégrade du jour le jour par les déboisements excessifs et des constructions anarchiques.

2.1.2.3 Climat

La commune de KADUTU a un climat tropical humide tempéré, tout comme toute la ville de BUKAVU dans laquelle se trouve une température moyenne de 20^oC alors que la température maximale varie entre 28^oC à 24^oC selon la variation des saisons aussi. En saison des pluies la température reste de 15^oC et 18^oC pendant la saison sèche. Il est également à signaler que la saison sèche est une saison qui charge les femmes de parcourir des longues distances pour se procurer de l'eau.

2.1.2.4 Hydrographie

Cette commune se situe sur le plateau avec une hydrographie prédominée par le Lac Kivu, la rivière WESHA et KAWA. Les affluents de la rivière KAWA ainsi que la rivière WESHA se déversent dans le lac Kivu tel qu'attesté par le bureau communal de l'environnement. Souvent, dans toutes ces rivières on y trouve des femmes qui utilisent ces eaux pour la lessive et même pour les travaux de leurs ménages. Selon le constat fait, ce sont ces pauvres femmes qui sont

souvent non seulement à la base de la pollution de ces rivières, mais aussi le lac Kivu n'est pas aussi épargné de ce phénomène catastrophique.

Tableau 3: Principale rivière et leurs affluents

Commune	Rivière	Affluent
Kadutu	KAWA	<ul style="list-style-type: none"> – Funu – Mugarara – Nyakanda

Source : Mairie de Bukavu Novembre 2011

2.1.2 .5. Démographie

La commune de Kadutu est très hétérogène, ceci s'explique par son hébergement de plusieurs personnes issues de différentes tribus. Les différentes tribus qui la constituent sont les suivantes : Shi, Babembe, Lega, Nande, Tembo et j'en passe. Suite à cette immense foule que regorge la commune, raison pour laquelle elle reste la plus peuplée de toute la province du Sud-Kivu soit avec 29268 habitants sur une superficie de 10,1Km².

L'augmentation de la population de la commune de KADUTU par rapport aux autres de la province s'est observée pendant cette dernière décennie caractérisée par les multiples guerres dans toute l'étendue du territoire national « l'exode rural ». Selon la statistique communale, la population de la commune de KADUTU est en sa grande partie constituée par les jeunes gens, le fait qui occasionne un taux de natalité beaucoup plus élevé (on met au monde comme on respire), la notion de planning familiale est moins favorable.

La population dans la commune de KADUTU reste hétérogène car elle renferme plusieurs tribus venant des autres communes, régions... Surtout l'habitation est concentrée dans le fameux quartier de NYAMUGO où l'on retrouve cinq à six ménages construits dans une même parcelle.

Tableau 4: Récapitulation de recensement démographique de la population de la commune de Kadutu pour le premier trimestre 2011 dans la ville de Bukavu.

LES HABITANTS DANS LA COMMUNBE DE KADUTU			
ADULTES		JEUNES	
HOMMES	FEMMES	HOMME	FEMMES
58668	59383	73345	74345

Source : Mairie, recensement démographique 2011.

2.1.2.6 Situation économique

2.1.2.6.1. Agriculture, élevage, pêche

Le phénomène de rivalisassions de la ville de Bukavu a fait que les espaces verts réservés par les colons Belges soient mis en valeur avec les cultures vivrières. IL en est de même pour les allés situer le long des routes et des rues. Suite à l'insuffisance de la production, une grande partie de produits vivriers consommés à Bukavu provient des autres régions voisines. L'élevage est pratiqué par certaines personnes et porte sur les volailles (poules, canards, pintades), les petits batailles (porcs, chèvres, moutons, etc.) et même sur des gros bétails. La pêche se pratique aussi d'une façon artisanale sur le lac Kivu, sur la rivière Ruzizi et dans des piscines.

2.1.2.6.2. Commerce, artisanat, industrie

La ville de Bukavu renferme une concentration des professions libérales, des banques, des coopératives et imprimeries surtout dans le centre-ville. Elle dispose aujourd'hui un nombre négligeable mais insuffisant d'entreprises et industries, parmi lesquelles on a : la Bralima, la Pharmakina, la Kotecha, etc. Le commerce constitue l'activité principale de survie de la population de Bukavu, dominée par le secteur informel. Le lieu du négoce le plus actif reste le marché central de Kadutu, situé dans la commune de Kadutu, anis que plusieurs boutiques, quincailleries, librairies, situé dans différentes communes de la ville.

2.1.2.6.3. Transport et communication

Les produits vivriers sont souvent importés des régions voisines de la ville par voies lacustre, aérienne et terrestre. Pour la voie lacustre, les bateaux de la SNCC (société nationale des chemins de fer du Congo) et d'autres appartenant aux privées assurant le transport des personnes et des biens entre Goma et Bukavu. Aussi on trouve actuellement dans la ville de Bukavu un flux de compagnies aériennes comme : Air line, CCA, etc. Toutes ces compagnies d'aviations se servent d'un seul aéroport situé à 35km de la ville ; c'est l'aéroport de Kavumu.

2.1.7 PRESENTATION DES PME

Nul ne saurait contester aujourd'hui le rôle essentiel joué par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans la création de richesses et d'emplois. Dans l'économie congolaise, les PME constituent la tranche la plus rependue d'entreprises dans tous les secteurs confondus.

La ville de Bukavu compte actuellement 1533 PME (statistique 2016) reconnues par l'administration professionnelle de la Division Provinciale de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanats (IPMEA) et qui constituent ainsi notre population cible.

Les statistiques issues de la Division Provinciale de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises renseignent qu'il existe 1533 PME regroupées en huit catégories principales/secteurs d'activités : agence de voyage, Boulangeries, Commerce général, comptoirs des minerais, garages et Ateliers (menuiserie et mécanisme), Hôtels et Bars, Pharmacie et Savonneries⁵¹. Ces PME sont réparties dans le trois commune que compte la ville de Bukavu.

Tableau 5: les PME de la ville de Bukavu selon leurs secteurs d'activités

N°	Secteur d'activité	Effectifs 2016
1	Agence de voyage et transport	37
2	Boulangerie	22
3	Commerce général	730
4	Comptoirs des minerais	31
5	Garages et ateliers	115
6	Hôtels et bars	289
7	Pharmacie	230
8	Savonneries	79
	Total	1533

Source : Division de l'Industrie et des PME A

Section 2. TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES

Ce point présente la population cible et la détermination de l'échantillon et expose les différentes étapes de collecte de données.

II.2. Population cible et échantillon

La population cible de cette étude est les PME du secteur commercial (commerce général) et assujettie à la taxe. Donc est exclue de nos enquêtes, toute PME non assujettie à la fiscalité ou la taxe car ne nous facilitera à rien dans cette étude. Ces PME représentent la cohorte dont nous allons étudier l'impact de la pression fiscale sur les attitudes des petits commerçants. Il serait crucial de mener cette étude sur tous les PME du secteur commercial, mais faute de temps et des moyens limités, nous allons tirer un échantillon représentatif de cette population en utilisant

⁵¹ Division Provinciale de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Rapport 2014

la formule de LYNCH (elle est utilisée lorsque la population est finie et donc on connaît la taille de la population à enquêtée) suivante :

$$n = \frac{N \cdot Z\alpha^2 \cdot (p(1 - p))}{N \cdot E^2 + Z\alpha^2(p(1 - p))}$$

Avec :

N : effectif total de PME du secteur de commerce général 730

n : la taille de l'échantillon à enquêter (constitue l'inconnue pour notre cas)

E : la marge d'erreur ; elle est fixée de manière subjective par l'auteur lui-même. Elle est de 7% soit 0,07 pour notre cas

Z : coefficient qui correspond à l'intervalle de confiance de 95% soit une valeur de la distribution normale au seuil de $\alpha=1,96$

p : probabilité favorable maximisant la taille de l'échantillon lorsque la variable dépendante est dichotomique et est de 0,5 dans le cas général

q ou (1-p) : la proportion non favorable dans ce cas est de 0.5.

En effet, en remplaçant dans la formule précédente chaque élément par sa valeur on a :

$$n = \frac{730 \times 1,96^2 \times (0,5(0,5))}{730 \times 0,07^2 + 1,96^2(0,5(0,5))} = \frac{701,092}{4,5374} = 155 \text{ PME à enquêter}$$

De ce résultat, nous déduisons que la taille de l'échantillon est de 155 PME réparties dans les trois communes. En science de gestion l'échantillon est extrait souvent sur base deux familles de méthodes. Les méthodes probabilistes et les méthodes non probabilistes. Nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage probabiliste étant donné qu'on dispose une base de sondage (liste exhaustive des enquêtés) des PME du secteur de commerce général.

II.2.1. Questionnaire et mesure des variables

La collecte des données sera effective grâce à un questionnaire adressé aux commerçants de la ville de Bukavu. Il comprend des questions ouvertes et fermées. Le questionnaire comprend deux parties ; la première est composée des questions relatives aux variables de contrôle (indentification de l'enquêté) et la deuxième à l'enquête proprement dit (elle évalue le niveau des attitudes et perceptions de petits commerçants face aux services de fisc à partir d'une échelle Likert allant de tout à fait en désaccord à tout à fait d'accord non seulement mais aussi l'impact de la pression fiscale sur les activités commerciales à partir d'autres construits ou questions). Les données sont collectées en distribuant les questionnaires aux PME et en allant récupérer ceux laissés en cas de non réponse immédiate. Pendant la collecte de données, une petite

présentation était donnée afin de se faire connaître (qui on est, ce qu'on cherche,) et on expliquait le questionnaire avant de le compléter.

Section 2. TECHNIQUES DE TRAITEMENT DE DONNEES

Les données collectées sont soumises aux tests appropriés et les résultats qui en résultent nous permettent de confirmer ou infirmer nos hypothèses. Pour traiter les données, cette démarche scientifique nous faisons recours à l'analyse factorielle exploratoire pour évaluer la validité et fiabilité de construit et réduire le nombre d'items contenus dans l'échelle de mesure théorique, à l'ACP pour l'extraction des facteurs déterminants de la pression fiscale au niveau des PME et enfin aux méthodes explicatives spécialement à la régression logistique pour évaluer l'effet ou l'impact de chacun de nos différents facteurs ressortis par l'analyse factorielle en composantes principales sur les activités commerciales de PME.

Avant de procéder à l'analyse factorielle, cette étude va s'assurer au préalable que les données sont factorisables en recourant à deux méthodes statistiques (modèle de Carricano et Poujol 2009) : indice d'adéquation de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et au test de sphéricité de Bartlett. Pour vérifier la validité de notre échelle (s'assurer de la cohérence des données), les conditions suivantes doit être réunies :

Le test de Sphéricité de Bartlett : pour examiner la matrice de corrélation et ressortir la probabilité de l'hypothèse nulle selon laquelle toutes les corrélations sont de zéro. Si l'hypothèse nulle est acceptée, il sera difficile d'effectuer une analyse factorielle. Le test doit donc être significatif, avec une valeur de significativité (en abrégé Sig) inférieure à 0,05 pour nous permettre de rejeter l'hypothèse nulle. Dans ce dernier cas, la validité convergente de l'échelle serait approuvée. Cette validité est donc établie lorsque les mesures d'un même construit sont corrélées entre elles.

La « Measure of Sampling Adequacy » (MSA) ou Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) : pour Vérifier dans quelle proportion les variables retenues forment un ensemble cohérent et mesurent de manière adéquat le concept de pression fiscale dans les PME. Des valeurs de KMO comprises entre 0,3 et 0,7 représentent des solutions factorielles acceptables. Une valeur de KMO comprise entre 0,80 et 0,89 est dite de grande validité. Elle est dite de très grande validité pour une valeur au-delà de 0,9. L'indice de KMO doit être supérieur à 0,5

Deux critères nous ont permis d'extraire les facteurs :

L'«Eigen value », ou règle des valeurs propres : qui représente la quantité d'information capturée par une composante. Dans le cas de cette étude, seules les composantes ayant une valeur propre supérieure à 1 ont été retenues.

Le critère du pourcentage de variance avec lequel l'extraction est imposée à au moins 60% de la variance expliquée pour s'assurer que les facteurs expliquent une quantité significative de la variance.

L'épuration de l'échelle est faite en deux temps :

Le seuil du coefficient structurel est fonction de la taille de l'échantillon, a été fixé à 0,40. Ainsi donc, a été éliminé de l'échelle, tout item dont le poids factoriel est supérieur à 0,39 sur plusieurs facteurs et celui n'ayant aucune contribution supérieure ou égale à 0,50 sur l'une des composantes principales identifiées.

La part de la variance expliquée (communalité) pour chaque item ; devrait être supérieure ou égale à 0,5.

Pour s'assurer de la fiabilité de l'échelle construite, le coefficient alpha de Cronbach a été calculé pour mesurer sa cohérence interne. C'est-à-dire le degré avec lequel les instruments utilisés mesurent de façon constante le construit étudié à partir d'un ensemble d'items. La pratique consiste à réduire un grand nombre d'items initiaux dans un processus itératif de conservation/élimination des items en fonction de la valeur du coefficient alpha, qui varie entre 0 et 1. Plus la valeur de l'alpha est proche de 1, plus la cohérence interne de l'échelle (sa fiabilité) est forte. On élimine donc les items qui diminuent le score, et on conserve ceux qui contribuent à augmenter l'alpha.

Le seuil d'acceptabilité d'alpha varie selon l'objectif de la recherche. Pour une étude exploratoire, un coefficient plus faible est acceptable (0,7) alors que dans le cadre d'une recherche fondamentale, il doit être plus élevé (> 0,8). Mais au-delà de 0,9, l'alpha risque, en revanche, de traduire davantage une redondance inter items, appauvrissant ainsi le domaine conceptuel étudié. Il est, par conséquent, recommandé de ne pas dépasser le seuil de 0,9.

Pour ressortir la relation entre la variable dépendante et Chacune de variables exogènes, cette étude va recourir à la régression logistique.

La variable dépendante retenue pour cette étude est **les activités commerciales**. Elle dichotomique et va prendre la valeur 0 si la pression fiscale facilite l'exercice de ces activités

et 1 dans le cas contraire. Les variables exogènes sont issues de la littérature et du contexte et sont constituées de tous les items composant notre échelle de mesure. Ces items vont de PF1 (pression fiscale1) à PF15. Ces items vont nous permettre de mesurer le niveau de la pression fiscale dans les PME sous étude et ressortir les déterminants de la pression fiscale et son impact sur l'activité commerciale.

Le test de normalité va nous permettre de spécifier le modèle et se positionner sur le choix entre le modèle LOGIT ou un modèle PROBIT ; et enfin la modélisation à travers le modèle retenu.

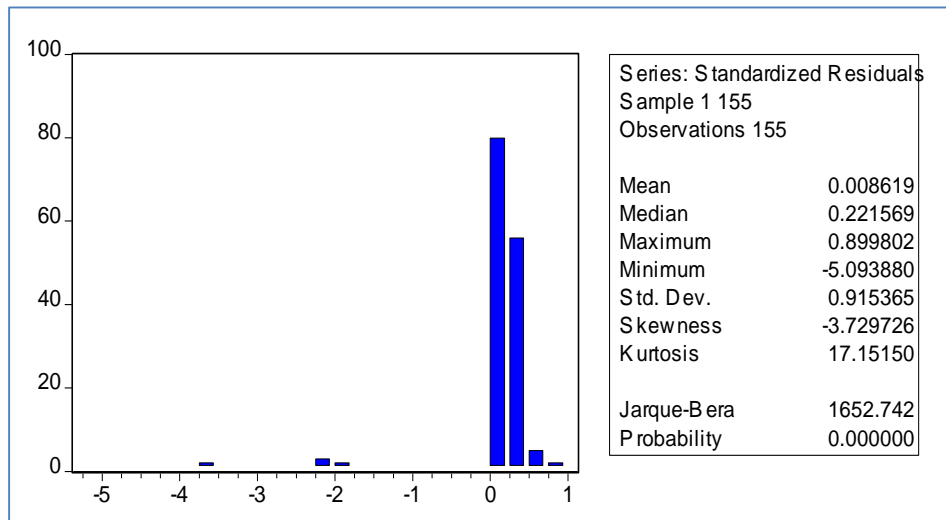


Figure 2: Le modèle LOGIT ou un modèle PROBIT

En effet, les résultats de ce graphique nous permettent de tirer deux conclusions. D'une part, la probabilité associée au test de Jarque-Bera est inférieure à 5% (avec la quantité $JB = 1652,742 > \chi^2_{0,05}(2) = 5,99$) et pour cela les résidus ne suivent pas donc une distribution normale. D'autre part, on peut remarquer que le Skewness ($-3,7297 \neq 0$) et Kurtosis ($17,15 \neq 3$).

En nous appuyant sur les critères de Kurtosis, de Skewness et de Jarque-Bera et sur base des résultats de cette figure, nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle les données suivent une distribution normale et acceptons l'hypothèse alternative. Dès lors, il convient d'utiliser le modèle logit à la place du modèle probit.

Ainsi, le modèle se présente comme suit : $AC = \ln(\beta_0 + \beta_1 PF1_t + \beta_2 PF2_t + \beta_3 PF3_t + \beta_4 PF4_t + \beta_5 PF5_t + \beta_6 PF6_t + \beta_7 PF7_t + \beta_8 PF8_t + \beta_9 PF9_t + \beta_{10} PF10_t + \beta_{11} PF11_t + \beta_{12} PF12_t + \beta_{13} PF13_t + \beta_{14} PF14_t + \beta_{15} PF15_t + \epsilon_t$

β_t : est le paramètre à estimer, β_0 est l'intercepte et ϵ_t est le terme d'erreur, ln le logarithme népérien et la probabilité relative et **PF1** jusqu'à **PF15** les déterminants de la pression fiscale dans le PME du secteur commercial.

Pour mesurer les déterminants de la pression fiscale au sein des PME, nous allons nous servir du modèle LOGIT comme nous l'avons ci-haut souligné. Ainsi la variable dépendante que nous souhaitons étudier prend ici deux valeurs possibles : « 0 s'il y a pression fiscale dans la PME » et « 1 dans le cas contraire ». Une telle variable prenant deux valeurs possibles est une variable de choix binaire. Le modèle Logit binaire se présente comme suit :

$$\pi(\mathbf{X}) = \mathbf{p}(\mathbf{Y}=\mathbf{F}/\mathbf{X} = \mathbf{x}) = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n}}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n}}$$

La fonction de la variable dépendante sera alors : $Y = \hat{\alpha}_0 + \hat{\alpha}_1 X_1 + \hat{\alpha}_2 X_2 + \dots + \hat{\alpha}_n X_n + \hat{\alpha}$

D'où : $Y_{ik} = X_{ik} \hat{\alpha}_{ik}$

Y_{ik} , représente la variable dépendante (le financement)

X_{ik} Représente le vecteur des variables explicatives de la pression fiscale, les vecteurs des paramètres à estimer et ϵ représente le terme d'erreur.

II.2.3 TRAITEMENT DES DONNEES

Les données collectées seront traitées grâce aux logiciels SPSS.20 (pour ressortir les principales composantes et procéder à l'analyse factorielle), Eviews 3.1 (pour la régression logistique afin d'analyser les déterminants et ou l'influence des construits à travers les items ressortit par l'analyse factorielle comme significatifs sur la pression fiscale) et du tableur EXCEL (pour le dépouillement (encodage) des données).

CHAP III. LA PRESSION FISCALE ET SON INCIDENCE SUR LES ACTIVITES COMMERCIALES DES PME A BUKAVU

Ce chapitre s'articule autour de 4 sections. La première présente les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, la deuxième aborde la mesure du niveau de la perception et/ou attitude de vendeurs petits commerçants face aux services de fiscales et la troisième présente les thérapies à donner pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la ville de Bukavu en général et dans le marché de Kadutu en particulier et en fin la quatrième présente les difficultés rencontrées.

Section 1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'ECHANTILLON

Notre enquête a été menée auprès de 155 petits commerçants auxquels nous avons soumis un questionnaire. Nous avons distribué 155 questionnaires et tous ces questionnaires ont été bien répondu et complétés car on l'expliquer avant de le compléter. Ainsi, le taux de non réponse est de 0%. Ce point va exposer sur les caractéristiques liées à la PME et sur celles liées au commerçant.

En effet, les tableaux qui suivent ressortent les caractéristiques de notre population cible

III.1.1. Caractéristiques des PME sous étude

Les tableaux ci-dessous nous permettent d'analyser les caractéristiques des PME sous étude. Il sera question dans les paragraphes qui suivent de se focaliser beaucoup plus sur l'âge de la PME, le type de propriété, et sa structure du capital.

1. Répartition des enquêtés selon l'âge de la PME

L'âge d'une personne ou d'une chose désigne le nombre d'année écoulée depuis sa création/naissance ; ainsi, dans ce point nous allons ressortir au travers les résultats de nos recherches l'âge de la PME.

Tableau 6: âge de la PME

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
2 à 4ans	10	6,5	6,5	6,5
5 à 7ans	33	21,3	21,3	27,7
8ans et plus	112	72,3	72,3	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Au vue des informations de ce tableau, nous constatons que 72,3% de PME soit 112 PME ont l'âge compris entre 8ans et plus, 21,3% soit 33 PME ont l'âge compris entre 5 à 7ans, 6,5% soit 10 PME sont dans la tranche d'âge compris entre 2 à 4ans.

2. Répartition des PME selon la structure du capital

La structure du capital de la PME renvoi au type ou la composition du montant du capital investi. Le tableau suivant résume le résultat de nos enquêtés :

Tableau 7: Structure du capital

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Emprunt	7	4,5	4,5	4,5
emprunt et fonds propres	93	60,0	60,0	64,5
fonds propres	55	35,5	35,5	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Ce tableau illustre que 60% des PME enquêtées ont une structure du capital constituée de fonds propres et de la dette, 35,5% de PME ont une structure du capital constituée en totalité de fonds propres et 4,5% des PME est financée par emprunt.

III.1.2. Caractéristiques du propriétaire-dirigeant.

Dans ce point, il sera question dans les paragraphes qui suivent de se focaliser beaucoup plus sur l'âge du dirigeant, son niveau d'étude, le statut matrimonial du dirigeant et le genre (sexe).

1. Répartition des enquêtés selon l'âge du dirigeant

Le résultat de nos enquêtes est résumé dans le tableau suivant :

Tableau 8: Age du dirigeant

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
18 à 30 ans	46	29,7	29,7	29,7
31 à 43ans	92	59,4	59,4	89,0
44 à 56ans	11	7,1	7,1	96,1
57 à 69ans	6	3,9	3,9	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Il ressort des informations de ce tableau que sur 155 dirigeants enquêtés, 92 soit 59,4% ont l'âge compris entre 31 à 43ans, 46 dirigeants soit 29,7% sont dans la tranche d'âge de 18 à 30ans, 7,1% de la population totale a l'âge compris entre 44 à 56ans et un effectif de 6 dirigeants soit 3,9% sont dans la tranche d'âge de 57 à 69ans. Nous déduisons sans crainte que la majorité des PME est dirigée par des jeunes ayant un âge compris entre 31 à 43ans.

2. Répartition des enquêtés selon le sexe du dirigeant

Ce point traite du genre du dirigeant et donc éclaire si l'enquêté est un homme ou une femme. Le résultat de nos enquêtes est résumé dans le tableau suivant :

Tableau 9: sexe du dirigeant

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Féminin	103	66,5	66,5	66,5
Masculin	52	33,5	33,5	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Au vue de ce tableau, nous constatons que 66,5% de nos enquêtés est du genre Féminin (femmes) et 33,5% sont des hommes. Partant de ce résultat, nous pouvons déduire que les femmes sont plus actives dans le commerce général que les hommes. La majorité des PME enquêtés appartient aux femmes.

3. Répartition des enquêtés selon l'Etat civil du dirigeant

Le tableau suivant donne des informations sur le statut matrimonial du dirigeant :

Tableau 10: Etat civil du dirigeant

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Célibataire	18	11,6	11,6	11,6
Divorcé	3	1,9	1,9	13,5
Marié	129	83,2	83,2	96,8
veuf (ve)	5	3,2	3,2	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Ce tableau illustre que 83,2% de dirigeants des PME enquêtés est marié, 11,6% des PME soit 18 PME appartiennent aux célibataires, un effectif de 5 PME soit 3,2% de dirigeants des PME

est veuf (ve) et 3 soit 1,9% ont des dirigeants divorcés. Ainsi, nous déduisons que la majorité des PME enquêtées appartient aux mariés.

4. Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude du dirigeant

Le résultat relatif au niveau d'instruction du dirigeant est résumé dans le tableau ci-après :

Tableau 11: niveau d'étude du dirigeant

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
analphabète	3	1,9	1,9	1,9
Primaire	2	1,3	1,3	3,2
secondaire	30	19,4	19,4	22,6
Universitaire	120	77,4	77,4	100,0
Total	155	100,0	100,0	

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Cette étude constate en partant des informations de ce tableau, que la majorité des enquêtées a un niveau d'étude universitaire. Elle représente 77,4% de la population totale. Cette classe est suivie de celle ayant un niveau d'étude secondaire soit 19,4% de la population totale. 1,3% soit un effectif de 2 enquêtés ont un niveau d'étude primaire et 3 enquêtés soit 1,9% est analphabète. De ce tableau nous déduisons partant de la classe ayant un pourcentage élevé que le niveau d'instruction des enquêtés est élevé et est du niveau supérieur (universitaire)

Section 2. MESURE DU NIVEAU DE LA PERCEPTION ET/OU ATTITUDE DE VENDEURS PETITS COMMERÇANTS FACE AUX SERVICES DE FISCALA

Ce point présente les résultats issus de l'analyse factorielle sur les différents construits présentés dans l'étude. Cette section comprend donc le résultat de la purification de l'échelle de mesure.

2.1. Purification de l'échelle de mesure

Les analyses factorielles exploratoire ont été effectuées en utilisant la méthode d'ACP afin d'étudier la dimensionnalité de chaque échelle. Pour ce faire nous avons au préalable vérifié si les données admettaient l'analyse factorielle en utilisant le test de KMO et test de Bartlett

Le tableau ci-dessous résume le résultat obtenu

Tableau 12: Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.	,511
Khi-deux approximé	157,604

Test de sphéricité de Ddl	120
Bartlett Signification de Bartlett	,012

Source ; Traitement des données sur SPSS

Nous remarquons que l'indice de KMO= 0.511 et est supérieur à 0,5, le test de Bartlett= 0,012 qui est inférieur à 0,5 (condition recommandée), dll=, 120, le test de Khi-deux approximé= 157,604. Ces résultats prouvent que les items sont fortement corrélés entre eux et forment donc pour ce cas un ensemble cohérent. Ainsi nos données sont factorisables. Après vérification de la factoriabilité des données, nous avons réalisé une analyse factorielle sans rotation sur l'ensemble d'items.

Ensuite, nous avons examiné les comunalités de chaque item pour supprimer les items ayant une comunalités < à 0.5. Il a été retenu tout item ayant une comunalités supérieur à 0,5. Ainsi, après analyse nous avons éliminé 4 items représentant une comunalités inférieure à 0,5 soit les items ayant une comunalités de 30%. Le pourcentage de variance expliquée par ces composantes est satisfaisant à 62,503%.

Ce résultat montre qu'on devrait arrêter d'extraire les facteurs car étant supérieur au seuil recommandé par différents auteurs dans la littérature. Ainsi, le tableau ci-après présente les items retenus après élimination (variance expliquée) :

Tableau 13: Valeur propre et pourcentage de variance expliquée de composantes significatives

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus			Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	1,560	12,998	12,998	1,560	12,998	12,998	1,349	11,244	11,244
2	1,354	11,282	24,279	1,354	11,282	24,279	1,296	10,804	22,047
3	1,287	10,724	35,003	1,287	10,724	35,003	1,279	10,658	32,705
4	1,228	10,237	45,240	1,228	10,237	45,240	1,252	10,433	43,139
5	1,068	8,903	54,142	1,068	8,903	54,142	1,232	10,266	53,404
6	1,003	8,361	62,503	1,003	8,361	62,503	1,092	9,099	62,503
7	,891	7,421	69,924						
8	,838	6,982	76,906						
9	,819	6,821	83,727						
10	,710	5,915	89,642						
11	,649	5,406	95,048						
12	,594	4,952	100,000						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Pour classer les items dans leurs composantes respectives afin de nous permettre d'interpréter les variables, cette étude a fait recours à une analyse factorielle avec rotation vari max.

Ainsi, se servant de la matrice des composantes après rotation, nous avons supprimé chaque item dont le score factoriel était faible ($< 0,5$) et chaque item qui est fortement corrélé à plus d'un facteur (ceux ayant des poids factoriels supérieurs à 0,35 sur plusieurs facteurs). Grâce à cette dernière analyse, nous avons retenus 12 items qui satisfont à tous les critères retenus.

Tableau 14: structure factorielle avec items et composantes après rotation

Dimensions et items	Comunalités	Contribution	Alpha
<i>Pression fiscale</i>			
PF1	,635	,711	,070
PF2	,602	,692	,088
PF3	,699	,516	,165
PF5	,691	,754	,006
PF8	,578	,685	,184
PF9	,601	,127	,170
PF10	,629	,680	,123
PA1	,719	,784	,146
PA2	,722	,162	,142
PA3	,550	,209	,120
PA4	,541	,655	,138
PA5	,533	,206	,167
Alpha pour la composante	0,12658		
Valeur propre	12,001		

Source : résultats du logiciel SPSS.20

Pour l'ensemble des items retenus, les comunalités sont supérieures à 0,5 et sont donc acceptables. La cohérence interne de chaque facteur est évaluée à travers le calcul des alphas de Cronbach. Avec la valeur propre de 12,001 et un alpha élevé, il y a une fiabilité élevée qui explique considérablement l'impact des agents de fisc et l'accompagnement du gouvernement sur la perception et attitude de petits commerçants.

En effet, afin de prouver la fiabilité globale, nous avons calculé le coefficient alpha de Cronbach pour tous les items retenus dans l'échelle finale.

Tableau 15: fiabilité de l'échelle

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
-------------------	-------------------

0,139	12
-------	----

Source : nos résultats sur SPSS20.0

Ce tableau illustre que la fiabilité de notre échelle est de 0,139 qui est inférieure au seuil recommandé et notre échelle comporte 12 items. L'ensemble de ces facteurs explique 62,503% la variance totale. Le résultat de l'analyse factorielle sur la pression fiscale et la perception et Attitude des petits commerçants ressort une forte corrélation aux facteurs principaux avec des valeurs propres qui sont supérieures à 0,5. L'échelle est factorisables et fiable. Nous avons constaté que Aplha de crombach de toutes les composantes sont proches de 1. De même, tous les pourcentages de l'inertie générale de ces dimensions sont assez forts. Ceci permet de conclure qu'il existe une forte corrélation entre les variables.

Ayant toutes ces informations, nous pouvons alors calculer le niveau de la pression fiscale et **la perception et Attitude des petits commerçants**. Le tableau suivant résume le résultat de l'analyse sur SPSS :

Tableau 16: Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
40,04	3,622	1,903	12

Source : résultat sur SPSS

Dans ce tableau, nous remarquons que le score moyen est de 40,04, une variance de 3,622 et un Ecart-type de 1,903 de 12 items. Pour déterminer le niveau de la pression fiscale et la perception et Attitude des petits commerçants ce score (40,04) sera divisé par le nombre d'items puis divisé par le niveau de l'échelle (5 niveau).

Ainsi nous trouvons : $\frac{40,04}{12 \times 5} \times 100 = 66,77\%$. De ce résultat, nous ne déduisons que le niveau de la pression fiscale et perception et/ou Attitude des petits commerçants de 66,77%. *Ce résultat nous permet de confirmer notre première hypothèse selon laquelle la pression fiscale, l'attitude et perception de petits commerçants du grand marché de Kadutu seraient négative contre les agents du fisc.*

Section 3 : LES THERAPIES A DONNER POUR LA PROMOTION ET L'EMERGENCE DU PETIT COMMERCE DANS LA VILLE DE BUKAVU EN GENERAL ET DANS LE MARCHE DE KADUTU EN PARTICULIER

Notre modèle de base est constitué de 16 variables (items composant notre échelle de mesure) c.à.d. qu'il englobe tous les facteurs (items) retenus comme déterminants de la pression fiscale

dans la PME. Après la première régression, nous avons obtenues une variable statistiquement significative. Les résultats de ces régressions sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau 17: résultat de la première régression

Dependent Variable: AC

Method: ML - Binary Logit

Date: 07/04/19 Time: 00:03

Sample: 1 155

Included observations: 155

Convergence achieved after 6 iterations

Covariance matrix computed using second derivatives

Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
PF1	-0.735067	0.783759	-0.937874	0.3483
PF2	-0.140522	0.587590	-0.239150	0.8110
PF3	0.255885	0.790091	0.323868	0.7460
PF4	-0.243274	0.797348	-0.305104	0.7603
PF5	0.094683	0.545888	0.173448	0.8623
PF6	-0.350641	0.769127	-0.455895	0.6485
PF7	-2.065125	0.849823	-2.430066	0.0151
PF8	-0.097339	0.514695	-0.189119	0.8500
PF9	-0.127868	0.580913	-0.220115	0.8258
PF10	0.767490	0.775589	0.989557	0.3224
PF11	1.004996	0.917465	1.095405	0.2733
PA1	-0.005661	0.404038	-0.014010	0.9888
PA2	-1.947162	1.153209	-1.688472	0.0913
PA3	-0.118139	0.628499	-0.187971	0.8509
PA4	-1.145929	0.916122	-1.250847	0.2110
PA5	-0.578378	0.833712	-0.693738	0.4878
C	22.54261	11.29001	1.996687	0.0459
Mean dependent var	0.938224	S.D. dependent var		0.241214
S.E. of regression	0.221184	Akaike info criterion		0.504794
Sum squared resid	11.83917	Schwarz criterion		0.738254
Log likelihood	-48.37079	Hannan-Quinn criter.		0.598658
Restr. log likelihood	-60.04312	Avg. log likelihood		-
LR statistic (16 df)	23.34465	McFadden R-squared		0.194399
Probability(LR stat)	0.104827			
Obs with Dep=0	12	Total obs		155
Obs with Dep=1	143			

Source : résultat Eviews

La qualité globale de l'estimation semble être satisfaisante. La P-value du test de rapport de maximum de vraisemblance (LR) est acceptable puisqu'elle présente une valeur inférieure à 1%.

Selon le ce résultat de la première régression, seule une variable est significative au seuil de 5%. Cette variable (item) est : « La multiplicité de services impoeteurs entrave mes activités commerciales ». Le résultat de cette première régression montre que multiplicité de services impoeteurs entrave les activités commerciales des petits commerçants et par conséquent elle exerce un impact négatif sur le commerce.

La Première colonne du tableau représente le coefficient des variables exogènes. Le ratio de z-Statistique correspondent au test de Wald, un test qui permet d'apprécier la significativité individuelle de chaque coefficient, d'autres test sont fourni tel que le test de LR de maximum de vraisemblance permet de juger la qualité du model. Pour améliorer le modèle, nous avons fait plusieurs estimations jusqu'à exclure certaines variables qui ont été jugées non pertinentes pour notre analyse. Le tableau ci-dessous, résume les données sur le modèle final.

Tableau 18: résultat de la dernière régression

Dependent Variable: AC

Method: ML - Binary Logit

Date: 07/04/19 Time: 00:24

Sample: 1 155

Included observations: 155

Convergence achieved after 6 iterations

Covariance matrix computed using second derivatives

Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
PF7	-2.204061	0.705443	-3.124363	0.0018
PF11	0.829347	0.798380	1.038788	0.0089
PF13	-1.808404	1.008054	-1.793955	0.0508
PF15	-1.229921	0.812383	-1.513967	0.0300
C	18.30599	6.115258	2.993493	0.0028
Mean dependent var	0.938224	S.D. dependent var	0.241214	
S.E. of regression	0.218047	Akaike info criterion	0.425337	
Sum squared resid	12.07635	Schwarz criterion	0.494002	
Log likelihood	-50.08115	Hannan-Quinn criter.	0.452944	
Restr. log likelihood	-60.04312	Avg. log likelihood	-0.193363	
LR statistic (4 df)	19.92394	McFadden R-squared	0.165914	
Probability(LR stat)	0.000517			
Obs with Dep=0	12	Total obs	155	
Obs with Dep=1	143			

Source : traitements des données sur Eviews3.1

Les résultats de cette dernière régression, ressortent quatre variables statistiquement significatives au seuil de 5%.

Nous sommes donc confiant à 95% que les variables (items) PF7, PF11, PA2 et PA4 expliquent notre modèle c.à.d. traduit l'impact de la pression fiscale, l'accompagnement de la part du gouvernement sur les activités commerciales des petits commerçants du marché Kadutu enquêtés.

Nous impact négatif des attitudes des petits commerçants se remarque à travers les items suivant : La pression fiscale est régulière dans le marché, vos activités commerciales peuvent générer un grand profit si on diminue le nombre de taxes que nous payons, Bénéficiez-vous un accompagnement de la part du gouvernement, Les taxes et impôts que vous payez contribuent à la construction du marché.

Ainsi, notre modèle empirique ou estimé se présente comme suit :

$$\text{Activités commerciales} = 1\text{-LOGIT } (-(-2.20406086*PF7 + 0.8293471761*PF11 - 1.80840406*PF2 - 1.229921406*PA4 + 18.3059855))$$

Le résultat de notre modèle empirique montre que PF7 (La pression fiscale est régulière dans le marché), PF11 (vos activités commerciales peuvent générer un grand profit si on diminue le nombre de taxes que nous payons), PA2 (Bénéficiez-vous un accompagnement de la part du gouvernement) et PA4 (Les taxes et impôts que vous payez contribuent à la construction du marché.) sont significatives au seuil de 5%. Nous constatons que PF7, PA2 et PA4 sont significatives et influencent positivement le commerce c.à.d. plus PF7 diminue de 2,20406086, PA2 diminue de 1,80840406 et PA4 de 1,229921406 ; les petits commerçants exercent sans contrainte ses activités et réalise de bénéfice. Par contre plus PF11 augmente de 0,8293471761 c.à.d. plus la base imposable augmente plus les petits commerçants ne réalisent pas un bénéfice important et par conséquent son activité est pénalisée. Ce pendant cette variable est significative.

Le critère d'information d'Akaike (AIC), de Schwarzcritérium (SC) qui tiennent compte du nombre des variables explicatives lorsqu'on évalue la bonté du modèle et son ajustement, notre régression présente les valeurs de la déviance faibles à savoir 0,425337 et 0,494002 respectivement pour l'AIC et SC ce qui est également bon pour notre modèle. Le R² ajusté

montre que le modèle est significatif, à coefficient presque différent de zéro et est statistiquement bon.

C'est donc un bon modèle. Ces résultats viennent confirmer notre deuxième hypothèse celle de l'accompagnement du gouvernement avec : la construction du marché, l'assainissement du marché, le soutien financier aux petits commerçants pour accroître leurs activités commerciales, l'amélioration des conditions de travail, etc. seraient la vraie thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la Ville de Bukavu en général et dans le Gand marché de Kadutu en particulier

En effet, le résultat de nos analyses sur **niveau de la perception et/ou attitude de vendeurs petits commerçants face aux services de fisc enquêtés** montre clairement que son impact est négatif sur les activités des petits commerçants du secteur commercial.

Section 4. Limites de la recherche

Les difficultés rencontrées sont :

- ✓ Limite liée à l'accès aux données des PME
- ✓ Limite de combiner les cours avec la recherche et donc du temps imparti
- ✓ Limite financière pour nous permettre d'accéder plus vite au lieu de l'enquête

Ainsi, nous demandons à tout chercheur soucieux d'approfondir cette recherche de pouvoir tenir compte de toutes ces limites et apporter enfin une amélioration et innovation à cette recherche.

CONCLUSION GENERALE

Nous sommes au terme de notre travail intitulé « *perception et attitude des petits commerçants face aux services fiscaux. Cas du grand marché de KADUTU* ».

Au cours de la période 2019 jusqu'à 2022 notre préoccupation majeure était d'informer les autorités fiscales sur l'attitude et perception qu'ont les petits commerçants de marché de Kadutu face à leurs agents percepteurs des taxes et impôts afin que ces autorités fiscales soient interpellées et arrivent à changer leur mode de gestion qui reste calamiteuse et déplaît les petits commerçants.

Nous avons repartie ce travail en trois grands chapitres hormis l'introduction et la conclusion générale. Le premier chapitre porté sur la revue de la littérature où nous avons passé en revue certains termes comme la définition des concepts étudiés. Le deuxième chapitre porté sur la présentation du milieu d'étude et le cadre méthodologique et Le troisième chapitre abordé la présentation, interprétation et discussion des résultats.

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes posés, la question suivante :

- Comment sont-elles les attitudes et perception des vendeurs petits commerçants de grand marché de Kadutu face aux agents du fisc ?
- Quelle thérapie à donner pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la ville de Bukavu en général et dans le marché de Kadutu en particulier ?

Avant de pouvoir apporter des réponses définitives à cette question, nous avons formulé l'hypothèse ci-après :

- L'attitude et perception de petits commerçants du grand marché de Kadutu seraient négative et contre les agents du fisc. En ce sens qu'ils considéraient ces derniers comme étant des voleurs et entraînent de les tracasser dans le but de s'enrichir illicitement.
- L'accompagnement du gouvernement avec : la construction du marché, l'assainissement du marché, le soutien financier aux petits commerçants pour accroître leurs activités commerciales, l'amélioration des conditions de travail, etc. seraient la vraie thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la Ville de Bukavu en général et dans le Grand marché de Kadutu en particulier.

Pour aboutir aux résultats escomptés nous avons fait recours aux différentes méthodes et techniques :

- Méthode statistique, analytique, descriptive, la technique documentaire, l'enquête par questionnaire, la technique d'observation et la technique d'échantillonnage qu'il nous a permis à des conclusions suivantes :

$40,04/12X5 \times 100 = 66,77\%$. De ce résultat, nous ne déduisons que le niveau de la pression fiscale et perception et/ou Attitude des petits commerçants de 66,77%. Ce résultat nous ont permet de confirmer notre première hypothèse selon laquelle la pression fiscale, l'attitude et perception de petits commerçants du grand marché de Kadutu seraient négative contre les agents du fisc.

Le résultat de notre modèle empirique montre que PF7 (La pression fiscale est régulière dans le marché), PF11 (vos activités commerciales peuvent générer un grand profit si on diminue le nombre de taxes que nous payons), PA2 (Bénéficiez-vous un accompagnement de la part du gouvernement) et PA4 (Les taxes et impôts que vous payez contribuent à la construction du marché.) sont significatives au seuil de 5%. Nous constatons que PF7, PA2 et PA4 sont significatives et influencent positivement le commerce c.à.d. plus PF7 diminue de 2,20406086, PA2 diminue de 1,80840406 et PA4 de 1,229921406 ; les petits commerçants exercent sans contrainte ses activités et réalise de bénéfice. Par contre plus PF11 augmente de 0,8293471761 c.à.d. plus la base imposable augmente plus les petits commerçants ne réalisent pas un bénéfice important et par conséquent son activité est pénalisée. Ce pendant cette variable est significatif.

Ces résultats viennent ont confirmés notre deuxième hypothèse celle de l'accompagnement du gouvernement avec : la construction du marché, l'assainissement du marché, le soutien financier aux petits commerçants pour accroître leurs activités commerciales, l'amélioration des conditions de travail, etc. seraient la vraie thérapie pour la promotion et l'émergence du petit commerce dans la Ville de Bukavu en général et dans le Gand marché de Kadutu en particulier

Enfin, le résultat de nos analyses sur niveau de la perception et/ou attitude de vendeurs petits commerçants face aux services de fisc enquêtés montre clairement que son impact est négatif sur les activités des petits commerçants du secteur commercial.

Ainsi, nous restons ouvertes à toutes les remarques et critiques de nos lecteurs en vue d'une humble complémentarité

BIBLIOGRAPHIES

- **Ouvrages et Travaux de fin cycle :**

- 1) CT Jean-Paul Mushagalusa, « syllabus de Droit Economique », inédit, L1LMD, UCB, 2022-2023, p101
- 2) generales/perception_et_recouvrement
- 3) Adam SMITH, Encyclopédie général, 2000, p.18
- 4) Adolph wagner « loi de wanger, plus la société se civilise, plus l'Etat est dispendieu », paris 1835-1917, p88
- 5) Ahadi Burume « le paiement d'impôts et autres redevances : cas des pharmacies dans la commune d'Ibanda », TFC uob, 2016-2017, inédit
- 6) Arthur Betz Laffer, école de l'offre « supply side » théories fiscale de l'offre, 1972
- 7) B. DURAN, le petit la rousse, Bardos, paris 1998, P1059.
- 8) C.D.Echaud, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, 598
- 9) CHIRIMWAMI LUVUGA Marcellin, Le paiement d'impôts et autres redevances par le PME en RDC : Cas des boutiques au Sud-Kivu, TFC, Inédit, FSEG, UOB, 2007-2008
- 10) David ricardo « principes de l'économie de politique de l'impot »1772-1823, p558
- 11) David Ricardo, principes de l'économie politique de l'impôt, mont parnas, 1978
- 12) Dictionnaire comptable et ficale, rue de mont parnas, Paris, p8559
- 13) Dieudonné BIFUMANU NSOMPI, la spiritualité de l'impôt, CADICEC, Octobre 2009, P 47-48
- 14) Dieudonné BIFUMANU NSOMPI, les réformes fiscales en RD Congo : la remise en question, presse de l'Université Libre de Luozi, 2006, P 85-86
- 15) Encyclopédie Universalis 2005
- 16) Est le quarentième président des USA
- 17) F. A.von Hayek, « Economics and Knowledge », Economica, vol. 4, no 13, 1937, p. 33-54
- 18) FAO, commercialisation des produits agricoles, techniques et documentaires, saisonniers, 1989, P9.
- 19) Fontaine, p. 84
- 20) G.BALLEYGUIER, la recherche en sciences humaines ; éd.universitaire, Paris, 1970, P.22
- 21) G.Wells, la guerre dans les aires, 1908, paris, p 44 de l'éd. De 1921
- 22) Gabriel Maury, des ruses employées dans le commerce des solipèdes, Jules Pailhès, 1877
- 23) Gaston jèze, cité par CT Joel NJANGALA, cours de fiscalité d'entreprise, éco, UOB, 2018
- 24) Gerald Rudolph Ford trente huitième président de USA 9/8/1974

- 25) Ives Jean et al., Op.cit p.161
- 26) Jean baptiste say, « traité de l'économie politique » paris, 1823, p78
- 27) Louis XV, on taxe tout, hprmis l'air que l'on respire, l'impot des portes et fenetres, BAINVILLE, Hist.1924, p.290
- 28) Marouan RADOUI, la pression fiscale : quels impacts sur les entreprises marocaines cas des entreprises de la région de souss Massa Draca au Maroc, mémoire en sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir, 2008
- 29) Nizar Fassi, calcul de rachat de soulte, paris 2011, P5
- 30) OCDE (2019), recettes fiscales (indicateur) doi : 10.1787/2907dcbf-fr
- 31) OCDE, commerce des marchandises et des services : tendances statiques et problèmes de mesure, n°1 Paris, 2001 P2.
- 32) Ousmane AHMAT TIDJANI « la fiscalité dans le secteur des PME au Congo Brazzaville : enjeux et perspective », mémoire en management des finances, 2011, inédit
- 33) Personne ad hoc signifie pour un individu donné ayant une connaissance accrue d'une matière, que cette personne est parfaitement qualifiée pour exécuter la tâche qui lui est confiée
- 34) Prof Jean dedié Mangambu, « seminaire de la méthodologie de recherche », inédit, Ecole doctorale, unic-kinshasa, 2022, P16.
- 35) Prof Lwango Mirindi, « séminaire sur la Déontologie des Affaires », inédit, Ecole Doctorale, UNIC-Kinshasa, 2021-2022
- 36) R Pinto et M. Grawtz, cité par Bakenga SHAFALI, cours d'IRS, G1 éco, UOB, 2013-2014, inédit P29
- 37) THELLER, Cours de Droit commercial de G2 Economie, UOB, Inédit, 2015-2016
- **Webographies :**
 - 1) [Http://Contrôle-fiscal/](http://Contrôle-fiscal/) 2ème Commission, consulté mercredi, 20 mars 2022 à 18h
 - 2) <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/emergence> consulté mercredi, 20 mars 2022 à 18h
 - 3) <http://scholar.google.com> consulté mercredi, 20 mars 2022 à 18h
 - 4) https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations
 - 5) <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/grossiste>
 - 6) <https://www.boursedescredits.com>

- 7) <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-services-fiscaux-3963.php>
- 8) <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/recouvrement.php>
- 9) <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-du-marketing/1198015-promotiondefinition-traduction-et-synonymes/>
- 10) www.bdc.ca consulté mercredi, 20 mars 2022 à 18h
- 11) www.previssima.fr consulté mercredi, 20 mars 2022 à 18h
- 12) www.scholar.google.com , consulté juin 2022 à 21h25

Annexe

TABLE DES MATIERES

<i>Dedicates</i>	I
<i>Remerciement</i>	II
<i>Sigles et Abréviations</i>	III
<i>Liste Des Tableaux</i>	IV
<i>Liste des graphiques</i>	V
0. INTRODUCTION	1
0.1. Problématique	1
0.2. Hypothèses	4
0.3. Objectifs du travail	4
0.4. Choix et intérêt du sujet	5
0.5. Méthodologie de recherche	6
a) Les méthodes.....	6
b) Les techniques.....	6
0.6. Délimitation du travail	7
0.7. Difficultés rencontrées	7
0.8. Subdivision du travail	7
Chapitre premier : REVUE DE LA LITTERATURE	9
Section 1. LA REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE	9
I.1. Définitions des concepts de bases	9
1. La pression fiscale.....	9
1.1. Brève généralité sur la pression fiscale	9
1.2. Indicateurs de la pression fiscale	10
2. L'impôt :.....	13
2.1. La théorie des impôts	13
3. La taxe	15
4. La fiscalité	16
5. Le commerce	16
5.1. Brève généralité sur le commerce	16
5.2. Rôles du commerce	17
5.3. Classification du commerce	17
5.3.1. Le commerce national ou intérieur	17
5.3.2. Le commerce extérieur ou international	17
5.4. Les activités commerciales	17

5. La commercialisation	18
6. Marché.....	18
7. Commerçant.....	19
7.1. Types de commerçants	19
8. Services fisc	20
9. Recouvrement	20
10. Emergence	20
11. promotion	21
12. Perception	21
I.1.2. Quelques théories cadrant avec le sujet de recherche	21
I.2. REVUE EMPIRIQUE.....	25
CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KADUTU ET CADRE METHODOLOGIQUE	31
2.1 CADRE DE L'ETUDE	31
2.1.1. Aperçu global de la commune de Kadutu	31
2.1.2 Aspect géographique de la commune.	32
2.1.7 PRESENTATION DES PME	34
Section 2. TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES.....	35
II.2. Population cible et échantillon	35
II.2.1. Questionnaire et mesure des variables	36
Section 2. TECHNIQUES DE TRAITEMENT DE DONNEES.....	37
II.2.3 TRAITEMENT DES DONNEES	40
CHAP III. LA PRESSION FISCALE ET SON INCIDENCE SUR LES ACTIVITES COMMERCIALES DES PME A BUKAVU	41
Section 1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'ECHANTILLON	41
III.1.1. Caractéristiques des PME sous étude	41
III.1.2. Caractéristiques du propriétaire-dirigeant.	42
Section 2. MESURE DU NIVEAU DE LA PERCEPTION ET/OU ATTITUDE DE VENDEURS PETITS COMMERÇANTS FACE AUX SERVICES DE FISCALA	44
2.1. Purification de l'échelle de mesure	44
Section 3 : LES THERAPIES A DONNER POUR LA PROMOTION ET L'EMERGENCE DU PETIT COMMERCE DANS LA VILLE DE BUKAVU EN GENERAL ET DANS LE MARCHE DE KADUTU EN PARTICULIER	48
Section 4. Limites de la recherche	52
CONCLUSION GENERALE	53
BIBLIOGRAPHIES	55
Annexe	58

Cochez la case correspondante au niveau de votre choix sachant que 1=totalement en désaccord, 2= en désaccord, 3= quelque peu d'accord, 4=d'accord, 5=tout à fait d'accord.

Echelle de Likert (à cocher)		1	2	3	4	5
Dimension/items						
<i>Items sur la Pression fiscale</i>						
PF1	Nous ne réalisons pas des bénéfices importants suite aux tracasseries des agents de fisc					
PF2	Les impôts réduisent notre capacité d'investissement interne qu'externe					
PF3	Nous avons des difficultés de payer les impôts car le système fiscal en place ne me facilite pas à réaliser un bénéfice important					
PF4	Votre politique commerciale vous permet de réaliser le bénéfice et de s'acquitter de toute redevabilité					
PF5	Nous ne sommes pas à mesurer de faire la compétition avec les autres sur le marché suite aux impôts payés					
PF6	La multiplicité de services de fisc entrave nos activités commerciales					
PF7	La pression fiscale est régulière dans le marché ?					
PF8	La pression fiscale est la résultante de tracasseries du gouvernement congolais					
PF9	Les charges fiscales imposées résultent de la fraude fiscale antérieurement fait					
PF10	La base forfaitaire imposable est supérieure aux bénéfices réalisés et pénalise nos activités					
PF11	vos activités commerciales peuvent générer un grand profit si on diminue le nombre de taxes que nous payons					
PA	<i>Perception et Attitude des petits commerçants</i>					
PA1	Aimez-vous la manière dont le service de fisc vous traite					

PA2	Bénéficiez-vous un accompagnement de la part du gouvernement					
PA3	Envisagez-vous cesser de continuer à vendre dans le marché et se réfugiez dans l'informel ?					
PA4	Les taxes et impôts que vous payez contribuent à la construction du marché ?					
PA5	Arrivez-vous à ne pas vendre à cause des gens de fisc ?					
PA6	Avez-vous l'intention de fuir lorsque les agents fisc arrivent ?					
PA7	Avez-vous l'intention de négocier avec ces agents de fisc ?					